

UNIVERSITETET I OSLO
Humanistisk fakultet
Institutt for litteratur,
områdestudier og
europaiske språk

La négation :
comment a-t-elle
changé en français
du IX^e jusqu'au
XVI^e siècle ?

Tina Malen
Bergdølmo Lybekk

Christine M. Salvesen
30 ECTS
FRA4195
Vår 2019



Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice de mémoire, Madame Christine Meklenborg Salvesen. Je la remercie de m'avoir fait découvrir l'ancien français ainsi que ce sujet de mémoire. Un grand merci pour m'avoir aidée et conseillée, et pour tout le temps qu'elle a consacré à ce projet.

Je remercie aussi mon amie Ingrid et mon conjoint Lasse. Leur soutien et leurs encouragements ont été d'une grande aide.

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Bref aperçu de l'histoire de la langue française	1
1.2	Objectif du mémoire	4
1.3	Terminologie	4
1.4	Plan du mémoire.	5
2	Théorie et méthode	7
2.1	Le cycle de Jespersen	7
2.2	La grammaticalisation	8
2.3	Corpus	9
2.4	Méthode	11
3	Les grandes lignes	15
3.1	La négation simple et la négation composée	15
3.1.1	La négation simple facultative	17
3.2	Les auxiliaires de négation	20
4	La négation simple	23
4.1	La négation simple standard dès 1100	31
4.2	<i>Non</i> après 1100	33
4.3	La négation simple sans <i>ne</i>	34
4.4	Bilan	35
5	La négation composée	37
5.1	<i>ne mie</i>	38
5.2	<i>ne pas</i>	40
5.3	<i>ne point</i>	42
5.4	D'autres auxiliaires	43
5.4.1	<i>ne nient</i>	43
5.4.2	<i>ne goute</i>	44
5.4.3	<i>ne mot</i>	45
5.5	Auxiliaires de négation préverbaux	46
5.6	Bilan	47
6	Conclusion	49

A Le corpus	51
B Textes cités	53
Bibliographie	54

1 | Introduction

La négation en français moderne consiste de deux éléments négatifs, le *ne* préverbal et un auxiliaire de négation postverbal, normalement *pas* (Grevisse, 2008, p. 1276).

- (1) *Il ne viendra pas*
il NEG₁ venir NEG₂ (Helland, 2006, p. 376)

Or, en ancien français, la négation peut se faire par un seul élément de négation.

- (2) a. *N' i ad castel ki devant lui remaigne*
NEG i a château qui devant lui reste
'Il n'y a pas de château fort qui reste devant lui' (roland, v. 4)¹
- b. *Ore ne vus esmaiez !*
maintenant NEG vous inquiétez
'Ne vous inquiétez pas maintenant' (roland, v. 27)

Si un auxiliaire de négation postverbal est employé en ancien français, le choix n'est pas limité à *pas*. Plusieurs auxiliaires de négation étaient possibles, ces auxiliaires proviennent des noms, y compris *pas*, *point* et *mie*. Ce dernier signifiait 'miette' :

- (3) – *Sire, por Diu, fait il, ne me gabés mie*
Sire pour Dieu fait il NEG₁ me moques NEG₂,
'– Sire, pour Dieu, dit-il, ne me moques pas.' (aucassin, p. 11)

Dans ce mémoire, nous nous intéressons à cette différence entre les deux états de la langue française et le passage d'un système de négation à un autre.

1.1 Bref aperçu de l'histoire de la langue française

La langue française peut être divisée en quatre périodes : l'ancien français (842-1350), le moyen français (1350-1600), le français classique (XVII^e- XVIII^e siècle) et le français moderne (dès le XIX^e siècle).

Le texte les *Serments de Strasbourg* (842) est la première attestation écrite du français, et marque le début de la période de l'ancien français. Cette langue se parlait au nord de la Loire

1. Dans ce mémoire, les exemples sont suivis de son identifiants dans la *Base de français médiéval* (Guillot, Heiden, & Lavrentiev, 2017) ainsi que de la page à laquelle se trouve l'exemple dans le PDF du texte ou la ligne du vers. Une liste des textes et ses identifiants se trouve dans la Table 2.2 dans le chapitre 2.3

à l'origine, mais elle s'est répandue jusqu'en Angleterre avec la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant en 1066. La guerre de Cent Ans (1337–1457) a mis fin au règne des rois français et à l'emploi de la langue française en Angleterre. Elle marque aussi la fin de la période de l'ancien français (Togebly, 1979, p. 19-21). L'ancien français diffère de la langue moderne sur plusieurs plans, y compris la phonologie, la syntaxe et la morphologie. L'ancien français avait un système casuel de deux cas : le cas sujet et le cas régime (4) (Togebly, 1979, p. 48). Un nom se déclinait en cas sujet s'il s'employait comme sujet, attribut du sujet ou vocatif. Le cas régime était en usage pour l'objet direct (COD), l'objet indirect (COI), le datif, le génitif et après les prépositions (Togebly, 1979, p. 52-53).

(4) Dans (a), *le roi* est le sujet de la phrase et est en cas sujet. Dans (b), *le roi* est le COD de la phrase et est en cas régime :

a. – *Oïl, sire, fait li rois.*
oui seigneur fait le rois
'Oui, sire, dit le roi' (aucassin p. 32)

b. *Quant Aucassins oï ensi le roi parler*
quand Aucassin entendit ainsi le roi parler
'Quand Aucassin entendit le roi parler ainsi' (aucassin p. 31)

Un autre exemple est l'ordre des mots, qui était plus libre en ancien français qu'en français moderne. Aujourd'hui, l'ordre principal est sujet-verbe-complément. L'ancien français permettait cependant aussi d'autres ordres de mots. Un complément en tête de phrase, par exemple un nom ou un adjectif, suscitait l'inversion du sujet et donnait l'ordre complément-verbe-sujet (Foulet, 1930, p. 306-308). La langue était une langue à verbe seconde (V2), c'est-à-dire que le verbe était normalement mis sur la deuxième place tonique dans la phrase (Buridant, 2000, p. 741 ; Raynaud de Lage, 1993, p. 234).

(5) a. *Bels fut li vespres e li soleilz fut cler.*
belle fut la soirée et le soleil fut clair
'La soirée fut belle et le soleil fut clair' (roland, v. 156)

b. [C Bels][v fut][s li vespres]

Contrairement à la langue moderne, le pronom sujet pouvait être omis en ancien français (Buridant, 2000, p. 741 ; Foulet, 1930, p. 41 ; Togebly, 1979, p. 106).

- (6) a. *Ne sai se vos le voudroiez*
 NEG sais si vous le voudriez
 'Je ne sais pas si vous le voudriez' (roseml, v. 5402)
- b. [_V Ne sai][_S Ø][_C se vos le voudroiez]

L'omission du sujet est fréquente dans les phrases où le sujet est inversé (Foulet, 1930, p. 40-42). Par conséquent, l'ordre C-V-S était souvent réduit à C-V :

- (7) a. *Biax estoit et gens et grans et bien tailliés de ganbes et de piés et de cors et beaux était et noble et grand et bien taillé de jambes et de pieds et de corps et de bras*
 de bras
 'Il était beaux et noble et grand, et bien taillé de jambes, de pieds, de corps et de bras' (aucassin s.2)
- b. [_C Biax][_V estoit][_S Ø]

L'ordre verbe-sujet-complément (V1) est toujours en usage en français moderne dans les phrases interrogatives, mais cet ordre ne se limitait pas aux questions en ancien français (Foulet, 1930, p. 40-42).

- (8) a. *Dient paien : « De ço avun nus asez ! »*
 disent païens : « de ce avons nous assez ! »
 'Les païens disaient : « Nous avons assez de cela ! »' (roland, v. 77)
- b. [_V Dient][_S paien]

Nous nommerons *le moyen français* la langue française utilisée entre 1350 et 1600. Cette langue se rapproche de la langue moderne, par exemple par l'abandon du système bicasuel, la chute des voyelles atones, la chute des consonnes et voyelles finales et la standardisation de l'emploi du pronom sujet (Togeby, 1979, p. 57 ; von Wartburg, 1993, p. 130-131). Avec l'arrivée de la renaissance viennent aussi les premières grammaires françaises, cependant les premiers dictionnaires n'apparaissent qu'à la troisième période de la langue française : le français classique. Cette période a duré du XVII^e au XIX^e siècle. La fondation de l'Académie française en 1635 fait finalement naître un standard officiel de la langue, environ 800 ans après sa première attestation ! La normalisation de la langue et le souhait de la rendre compréhensible pour tout le peuple, sans traits dialectaux ou sans variations graphiques caractérisent la transition vers la langue classique (von Wartburg, 1993, p. 170-172). Enfin, quand nous parlons de la langue française à partir du XIX^e siècle nous l'appellerons *la langue moderne* (Togeby, 1979, p. 17-21).

1.2 Objectif du mémoire

Dans l'ancien français, il fallait seulement un élément négatif : soit *non*, forme héritée de la langue latine, soit *ne*, forme réduite. Mais l'élément de négation *ne* pouvait être renforcé par un nom signifiant une quantité très petite : *pas*, *point*, *goute* 'goutte', *nient* 'néant' ou *mie* 'miette'. Ensuite, ces noms sont devenus des auxiliaires de négation perdant leur valeur de nom. Les différents auxiliaires de négation ont connu divers degrés de popularité, mais quand la négation composée est enfin devenue le standard en français classique, ce fut *pas* et *point* qui survécurent. En ancien français, l'emploi d'un auxiliaire de négation était facultatif mais aujourd'hui, il faut alors non seulement *ne* mais aussi un auxiliaire comme *pas* pour construire une phrase négative (Grevisse, 2008, p. 1277 ; Jespersen, 1917, p. 7 ; Raynaud de Lage, 1993, p. 236-238). Ce changement fait partie d'un processus grammatical connu sous le nom du *cycle de Jespersen* (Larrivée, 2017, p. 451). Dans ce mémoire, nous allons étudier les différentes étapes de ce changement. Nous voulons savoir comment *pas* est devenu l'auxiliaire de négation standard, contrairement aux autres auxiliaires de négation de l'ancien français qui ont plus ou moins disparu (Grevisse, 2008, p. 1277). Comme nous allons le montrer dans le chapitre 2.1, une des étapes du cycle de Jespersen est que l'élément de négation original et préverbal disparaît. La langue française écrite n'y est pas encore arrivée mais, dans le français parlé, l'omission de *ne* est assez fréquente (Hansen, 2018, p. 271). Il aurait été intéressant d'inclure la langue moderne parlée dans notre étude, afin d'observer cette étape du cycle. Nous nous limiterons cependant à la période couverte par notre corpus : la *Base de français médiéval 2016*, c'est-à-dire de 843 à 1505 (Guillot et al., 2017). Cette étude traite alors la négation dans la langue française écrite, de son premier texte connu jusqu'à la fin du XV^e siècle. Une sélection de textes a été tirée du corpus afin d'en avoir un bon échantillon d'exemples pour chaque centaine d'années. Par l'analyse de ces exemples, nous montrerons quand et comment le français a subi son changement de la construction de la phrase négative.

1.3 Terminologie

Dans cette étude, nous avons choisi le terme de **négation composée** pour désigner la structure de négation de deux éléments négatifs, un préverbal et un postverbal voir exemple (1) (Ménard, 1973, p. 252). Nous avons évité le terme de **négation double**, qui est utilisé pour décrire les langues dont l'usage de deux éléments négatifs dans la même phrase suscite une interprétation positive. Le latin classique littéraire employait cette structure (9). Les langues dont l'interprétation d'une telle construction reste négative, comme le français, sont des langues à **concordance négative** (*negative concord*) (Hansen, 2018, p. 274-275 ; van Gelderen, 2008, p. 196).

- (9) *non nemo videt*
 NEG personne(NEG) voit
 'personne ne voit pas' -> 'quelqu'un voit' (Hansen, 2018, p. 275)

Nous utilisons l'abréviation NPI pour désigner *negative polarity items*. Ce sont des morphèmes employés pour renforcer la phrase négative, mais qui n'ont pas une valeur négative autonome. Un exemple est l'usage de *du tout* avec *pas* en français (Larrivée, 2017, p. 454-455).

Nous utilisons **auxiliaire de négation** pour parler des adverbes de négation employés avec *ne*, comme *pas* et *point* (Grevisse, 2008, p. 1277).

1.4 Plan du mémoire.

Nous avons, dans ce chapitre, donné une introduction au sujet du mémoire, notre objectif et la terminologie employée dans cette étude. Le chapitre deux est consacré à familiariser le lecteur avec la théorie pertinente (2), la méthode de recherche du projet (2.4) et avec le corpus qui nous a fourni les données. Le chapitre trois présente les grandes lignes de nos observations. Le chapitre quatre donne une analyse plus profonde des exemples de la négation simple, en étudiant les différentes formes possibles, et le développement de la négation simple au cours des siècles. Le chapitre cinq reprend les mêmes paramètres d'analyse mais pour la négation composée et les différents auxiliaires de négation y sont analysées. Enfin, nous donnerons notre conclusion dans le chapitre six.

2 | Théorie et méthode

2.1 Le cycle de Jespersen

L'évolution de la construction de la phrase négative est cyclique dans plusieurs langues, y compris le français. À l'origine, le français a eu un élément négatif préverbal, *non* qui s'est d'abord affaibli en *ne* (ou *no/nen*). Puis *ne* a été renforcé par un nom postverbal, par exemple *pas*. Ces noms employés pour le renforcement ont acquis une valeur négative indépendante de leur emploi avec *ne*. Ensuite, ce deuxième élément est réanalysé comme l'élément négatif principal, ce qui rend l'élément préverbal superflu et lui permet de disparaître. Le nouvel élément est maintenant libre de prendre la place de l'ancien (Jespersen, 1917, p. 4-20).

Jespersen donne cet exemple (Jespersen, 1917, p. 7) :

- Étape 1 : Jeo ne dis (Ancien français)
(1) Étape 2 : Je ne dis pas (Français)
Étape 3 : Je dis pas (Français moderne vernaculaire)

La construction de la négation se fait d'abord par un seul élément négatif, *ne*, puis elle est renforcée par *pas*, et enfin l'élément original disparaît. Hansen préfère cependant diviser ce cycle en six étapes pour expliquer ce processus, voici les exemples de Hansen (2018, p. 271) :

Étape 1 : L'élément de négation est préverbal : (Ancien français)

- (2) *Je ne dis*
S NEG₁ V

Étape 2 : L'élément de négation est préverbal et un NPI postverbal est possible :

- (3) *Je ne dis (pas)*
S NEG₁ V NPI

Étape 3 : Deux éléments de négation, un préverbal et un postverbal : (Français standard)

- (4) *Je ne dis pas*
S NEG₁ V NEG₂

Étape 4 : L'élément NEG₁ est devenu facultatif : (Français vernaculaire)

- (5) *Je (ne) dis pas*
S NEG₁ V NEG₂

Étape 5 : L'élément NEG₁ est tombé :

(Québécois familial)

- (6) *Je dis pas*
S V NEG₂

Étape 6 : L'élément NEG₂ est devenu préverbal :

(Créole français de Louisiane)

- (7) *Mo pa di*
S NEG₂ V

Entre l'étape 2 et 3 *pas* est grammaticalisé, et passe de NPI à adverbe de négation (Hansen, 2018, p. 271 ; Larrivée, 2017, p. 454-455). Nous allons regarder la grammaticalisation dans le chapitre 2.2. Quand l'élément de négation *pas* est devenu préverbal, comme dans l'étape 6, le cycle est achevé et le processus peut recommencer (Larrivée, 2017, p. 452). Ce type de changement est observé dans d'autres langues, parmi celles-ci l'anglais. L'ancien anglais employait un élément préverbal *ne* dans sa construction des phrases négatives. Puis ce *ne* a été renforcé par *na thing* ou *noht* qui signifiaient *rien*. Ensuite *noht* a évolué en *not* et le *ne* préverbal a disparu. En anglais moderne, *do* 'faire' est utilisé afin d'avoir *not* après le verbe conjugué (*do*), mais en restant devant le verbe principal (Jespersen, 1917, p. 9-11 ; van Gelderen, 2008, p. 198). Jespersen donne cet exemple (Jespersen, 1917, p. 9-11) :

	Je	'faire'	NEG ₁	dis	NEG ₂	
Ancien anglais :	Ich		ne	secge		'je ne dis'
Ancien anglais :	Ich		ne	secge	(noht)	'je ne dis (rien)'
(8) Moyen anglais :	I		ne	seye	not	'je ne dit pas'
Ang. moderne naissant :	I			say	not	'je dis pas'
Anglais moderne :	I	do	not	say		'je AUX pas dire'
Anglais moderne :	I	don't		say		'je AUX-pas dire'

2.2 La grammaticalisation

Un morphème est soit lexical, soit grammatical. Les morphèmes lexicaux sont des mots qui ont un sens autonome, comme les verbes, les noms, les adverbes et les adjectifs. Ils donnent le sens de la phrase. Les prépositions, les pronoms, les démonstratifs, etc. sont des morphèmes grammaticaux, ils ont des fonctions grammaticales. La grammaticalisation désigne le processus où un morphème lexical obtient une fonction grammaticale : le mot est grammaticalisé (Hopper & Traugott, 2003, p. 4). Dans notre cas, nous nous intéressons aux noms qui ont été grammaticalisés en élément de négation. Le mot *pas* n'était à l'origine qu'un nom signifiant un mouvement : un pas. Mais à cause de la grammaticalisation *pas* a aussi obtenu une fonction grammaticale, il est devenu un élément de négation (Hansen, 2018, p. 271). La grammaticalisation est le résultat de deux phénomènes : la réanalyse et l'analogie. La réanalyse implique

qu'un mot change ses qualités grammaticales et sémantiques. L'interlocuteur comprend un énoncé comme ayant une structure différente de ce que le locuteur énonce. Il s'agit d'un changement de compréhension ou d'interprétation du même énoncé et non pas d'un changement de l'énoncé même. Le changement n'est pas apparent avant qu'il ne se diffuse et s'emploie dans des phrases dont l'interprétation originale n'est pas possible. La réanalyse est un changement de structure et l'analogie est sa propagation. L'analogie rend le changement observable (Hopper & Traugott, 2003, p. 39, 50, 52, 58, 64) Par exemple, le mot anglais *hamburger* était à l'origine composée de *Hamburg* et le suffixe *-er* et signifiait 'un aliment de Hambourg'. Mais le mot a été réanalysé comme *ham* 'jambon' + *burger*, signifiant un burger fait de jambon. Ce changement n'est pas observable dans le mot *hamburger*, mais comme le mot *cheeseburger* a été construit par analogie, le changement est devenu apparent (Hopper & Traugott, 2003, p. 50).

Le changement dans la construction de la phrase négative en français est selon Hopper et Traugott le résultat de la grammaticalisation (Hopper & Traugott, 2003, p. 65-66)¹ :

(1)	Ancien français	Il ne va (pas)	<i>pas</i> s'emploie avec des verbes de mouvement, mais n'a pas un sens négatif.
(2)	et moyen français	Il ne va (pas)	<i>pas</i> est réanalysé comme faisant partie d'une structure négative, mais il est facultatif. Ce changement n'est pas observable
(3)		Il ne sait (pas)	<i>pas</i> s'emploie avec des autres verbes par l'analogie et le changement en auxiliaire de négation facultatif est rendu visible
(4)	Français moderne	Il ne sait pas	<i>pas</i> est réanalysé comme un auxiliaire de négation obligatoire.
(5)	Français	Il (ne) sait pas	<i>ne</i> est réanalysé comme facultatif
(6)	familier	Il sait pas	<i>ne</i> est réanalysé comme étant superflu et tombe

TABLE 2.1 – La grammaticalisation de *pas*

2.3 Corpus

Dans ce mémoire, nous avons utilisé la *Base de français médiéval 2016* (BFM2016), un corpus maintenu par l'École normale supérieure de Lyon (Guillot et al., 2017). L'information complète sur ce corpus et les textes choisis sont dans l'annexe A. La BFM2016 contient 153 textes écrits entre le IX^e et la fin du XV^e siècle, parmi lesquels nous en avons choisi 12, voir la Table 2.2.

1. Hopper et Traugott n'accordent pas les stages de grammaticalisation avec les périodes de la langue française. Nous l'avons fait d'après les exemples tirés de Hansen (2018, p. 271) dans chapitre 2.1

Textes	Date de composition	Forme	Identifiant
<i>Serments de Strasbourg</i>	842	prose	strasbBfm
<i>Séquence de sainte Eulalie</i>	ca. 881	vers	eulaliBfm
<i>Sermon sur Jonas</i>	ca 938–952	prose	JonasP
<i>Passion de Jésus-Christ ou Passion de Clermont</i>	ca 1000	vers	passion
<i>Vie de saint Léger</i>	ca 1000	vers	slethgier
<i>Chanson de Roland</i>	1100	vers	roland
<i>Aucassin et Nicolette</i>	ca. 1200	mixte	aucassin
<i>Roman de la Rose</i>	1269–1278	vers	rosem1
<i>Chroniques des règnes de Jean II et de Charles V (1364-1380)</i>	ca 1381	prose	grchron_j2c5
<i>Récit du voyage en Terre Sainte</i>	ca 1398	prose	anglure
<i>Roman de Jean de Paris</i>	1494	prose	jehpar
<i>Mémoires</i>	ca. 1490–1505	prose	commyn1

TABLE 2.2 – Les textes

Les textes ont été choisis afin de représenter la période qui nous intéresse, sans finir avec un ensemble de données trop large pour cette étude. Certains de ces textes sont quand même longs et nous avons dû limiter le nombre d'exemples tirés de chaque texte. Les cinq premiers textes sont courts et donnent moins d'exemples que ce que nous aurions désiré, mais ils sont les seuls textes dans ce corpus de cette période. Neuf des textes n'ont pas d'auteur connu, cependant les dialectes d'auteurs peuvent parfois être identifiés. À l'exception des *Serments de Strasbourg*, le tout premier texte du corpus, les plus vieux textes sont tous religieux, alors que le reste provient de domaines divers. Nous avons des textes en prose et en vers. Les textes en vers peuvent différer de la norme afin de respecter la rime ou le nombre de syllabes exigé, mais à cause du nombre limité de sources, nous avons dû inclure les deux formes de discours. Le même argument justifie que nous ne nous sommes pas limitée ni à un seul dialecte ni à un seul domaine. Nous avons choisi de trier les textes selon la date de composition de l'œuvre et non pas selon la date du manuscrit. Une différence allant de 0 à 150 ans peut séparer ces deux dates. L'ancien français comprend plusieurs dialectes, y compris l'anglo-normand et le francien. Le copiste du texte pouvait avoir un dialecte différent de l'auteur du texte et, par conséquent, pouvait changer le langage du texte d'une façon plus ou moins consciente (Togebly, 1979, p. 230). Nous avons des textes dont la composition et la date du manuscrit diffèrent de plus d'un siècle. Il est alors possible que leurs copistes aient une copie et non pas l'original sous les yeux. Il est difficile à dire combien de fois un texte a été copié avant qu'il ne soit arrivé chez le copiste de notre manuscrit. Et, par conséquent, à quel point le langage dans le manuscrit survivant diffère de celui de l'auteur.

2.4 Méthode

Dans ce mémoire, nous étudions la négation totale, notamment les cas qui, en français moderne, demandent la structure *ne...pas* autour du verbe. En ancien français, il s'agit de la négation simple *ne* et de la négation composée où *ne* renforcée par les noms *pas*, *point*, *goute*, *mie* et *nient*, qui sont au fur et à mesure grammaticalisés en adverbes de négation (Raynaud de Lage, 1993, p. 237). Les autres cas de négation composée, *ne + aucun / nul / jamais / plus / guère / rien / chose / etc.*, ne sont pas inclus. Ils sont pour la plupart une négation partielle², et le deuxième élément garde sa valeur particulière, par exemple de temps (*jamais*, *onques*, *etc.*) ou de qualité (*guère*, *plus*, *etc.*) (Marchello-Nizia, 1979, p. 246; Togeby, 1979, p. 214). Le français n'avait pas une orthographe officiel avant la fondation de l'Académie française (1635) et la sortie de leur dictionnaire officiel (1694). Par conséquent, nous trouvons plusieurs graphies pour le même mot dans les textes, par exemple *point* et *point*. L'ancien français a aussi permis l'enclise des pronoms avec l'élément négatif *ne*, c'est-à-dire des formes contractées des pronoms et de *ne*. Ces contractions sont *nel* pour *ne + le*, *nou* pour *ne + le* vocalisé, *nes* pour *ne + les* ou *ne + se*, et *nos* pour *ne + vos* (Foulet, 1930, p. 158-159; Moignet, 1973, p. 39).

- (9) a. *Jo nel desotrei mie.*
Je NEG=le refuserai pas
'je ne le refuserai pas' (roland, v. 518)
- b. *Mes je sai bien, pas nou devin,*
mais je sais bien NEG₂ NEG₁=le devin
'mais je le sais bien, ne pas le divin' (rosem1, v. 4373)
- c. *Nes poet garder que alques ne l' engignent.*
NEG=se peut garder que un peu NEG le tromper
'Il ne peut empêcher qu'ils le trompent un peu' (roland, v. 95)

Afin de trouver tous les exemples pertinents, nous avons employé cette requête :

- (10) [word="goutelgotelmielmyeln'lnelnenlneslnellnientlnolnonlnunlpas|point|pointct|noiantl
noientlnoyantlniantlnyentlnienlniientlneientlnaientlneantlneentlnientlnentlnoulnos"%c]

Cette requête donne toutes les phrases contenant un des mots entre les guillemets droits ; chaque mot est divisé par une barre verticale. Afin d'avoir les mots en minuscule et en majuscule, %c est ajouté à la fin.

2. «La négation *ne* suivi des adverbes *ja*, *mais*, *plus*, *onques*, *gaires*, *encore*, est normalement une négation partielle impliquant une limite. Mais dans certains cas la négation composée a valeur de négation totale» (Ménard, 1973, p. 253)

L'enquête nous a donné 3634 exemples, mais cette sélection a dû être triée. Les exemples de négation renforcée y sont deux fois, une fois pour le premier élément de négation, une fois pour le deuxième. La recherche de *nos* donne à la fois l'enclise de *se* avec *no* (*no+se*), le pronom personnel et le possessif, dont seulement le premier nous intéresse. La recherche de *ne* nous donne aussi des résultats sans intérêt, à savoir tous les exemples de négation partielle, de *ne* explétif, de négation restrictive et de coordination (*ne* signifiant un *et* négatif, ou un *ni* en français moderne). Nous avons aussi choisi de traiter seulement la négation des formes personnelles du verbe et nous avons par conséquent ignoré les exemples sans verbe ou avec un verbe non-fini. Comme *pas*, *point* et *goute* sont aussi des noms employés hors de la phrase négative (*une goutte de vin*, etc.), il a fallu identifier et supprimer les occurrences qui ne sont pas des auxiliaires de négation. Un des premiers textes, le *Sermon sur Jonas*, contient des parties latines et des parties françaises. Il s'agit de notes personnelles d'un prêtre, qui a écrit une ébauche de son sermon (Ayres-Bennett, 1996, p. 36-40). Nous n'avons pas inclus des exemples qui sont en latin, et non plus des exemples dont la langue est difficile à déterminer.

Periode	Textes	Exemples
ca 900	<i>Serments de Strasbourg</i>	2
	<i>Séquence de sainte Eulalie</i>	6
	<i>Sermon sur Jonas</i>	4
ca 1000	<i>Passion de Jésus-Christ ou Passion de Clermont</i>	44
	<i>Vie de saint Léger</i>	19
ca 1100	<i>Chanson de Roland</i>	126
ca 1200	<i>Aucassin et Nicolette</i>	126
ca 1300	<i>Roman de la Rose</i>	126
ca 1400	<i>Chroniques des règnes de Jean II et de Charles V (1364–1380)</i>	45
	<i>Récit du voyage en Terre Sainte</i>	81
ca 1500	<i>Roman de Jean de Paris</i>	63
	<i>Mémoires</i>	63
	Total	705

TABLE 2.3 – Exemples tirés de chaque texte

Nous avons choisi environ cent exemples pour chaque centaine d'années, mais pour les deux premières périodes il n'existe pas assez de sources. Les *Serments de Strasbourg*, la *Séquence de sainte Eulalie* et le *Sermon sur Jonas* nous ont fourni de 12 exemples pour les années 842–948, la *Passion de Jésus-Christ ou Passion de Clermont* et la *Vie de saint Léger* en ont donné 63 ; les deux datent d'environ 1000³. De la *Chanson de Roland*, *Aucassin et Nicolette* et le *Roman de la Rose*, nous avons pris les premiers 126 exemples de chaque texte. Dans les *Chroniques*

3. Le corpus la *Base de français médiévale* a été élargi après notre recherche et *La Vie de saint Alexis* (1050) y a été ajouté. Ce texte n'est pas inclus dans notre sélection

des règnes de Jean II et de Charles V (1364–1380), nous en avons trouvé seulement 45 ; c'est pourquoi nous avons choisi d'ajouter un deuxième texte : le *Récit du voyage en Terre Sainte*, dans lequel nous avons pris les premiers 81 exemples pour en faire au total 126 pour la fin du XIV^e siècle. Pour la fin du XV^e siècle, nous avons choisi de nous servir de deux textes : le *Roman de Jean de Paris* et *Mémoires*, prenant les 63 premiers exemples de chacun pour en faire 126. Au total, cela nous a donné 705 exemples de négation.

Nous avons choisi de classer les exemples selon le siècle entier le plus proche. Par exemple, les exemples du *Récit du voyage en Terre Sainte*, dont la date de composition est environ 1398, apparaît dans nos tables et statistiques dans la catégorie '1400'. L'exception sont les exemples des *Serments de Strasbourg* qui a été écrit en 842. Ces exemples sont quand même mis dans la catégorie '900'. En plus d'organiser nos exemples par date, nous les avons aussi classés par type de négation. Nous avons les catégories *non*, *no* et *ne* pour la négation simple et *ne pas*, *ne mie*, *ne point* et *ne nient* pour la négation composée. De plus, nous avons les catégories *point* et *mie* car nous avons trouvé trois exemples d'auxiliaires de négation sans *ne*.

3 | Les grandes lignes

Ayant établi la théorie et la méthode dans le chapitre précédent, nous pouvons présenter les résultats bruts de nos données. Voici tous nos exemples, organisé par période et par type :

		900	1000	1100	1200	1300	1400	1500
Négation simple	<i>non</i>	5	36			2	1	
	<i>no</i>	3	17					
	<i>ne</i>	4	10	113	102	91	77	83
Négation composée	<i>ne pas</i>			2		23	27	25
	<i>ne mie</i>			10	23	6	4	
	<i>ne point</i>					3	17	18
	<i>ne nient</i>			1				
Sans <i>ne</i>	<i>point</i>					1		
	<i>mie</i>				1			
Total		12	63	126	126	126	126	126

TABLE 3.1 – Exemples de différents types de négation par période

Dans ce chapitre, nous allons présenter les grandes lignes de nos observations. Premièrement, nous regarderons l'émergence de la négation composée et la montée de son usage au cours des siècles. Deuxièmement, nous ferons quelques observations générales sur l'usage des différents auxiliaires de négation et leurs périodes de popularité.

3.1 La négation simple et la négation composée

Nous avons vu dans le paragraphe 2.4 le principe de sélection des textes de la période entre 842 et 1500. Ces textes nous ont fourni 705 exemples. Nous avons organisé ces exemples selon le type de négation dans la Table 3.1. Nous observons la croissance de l'usage de la négation composée au cours du temps :

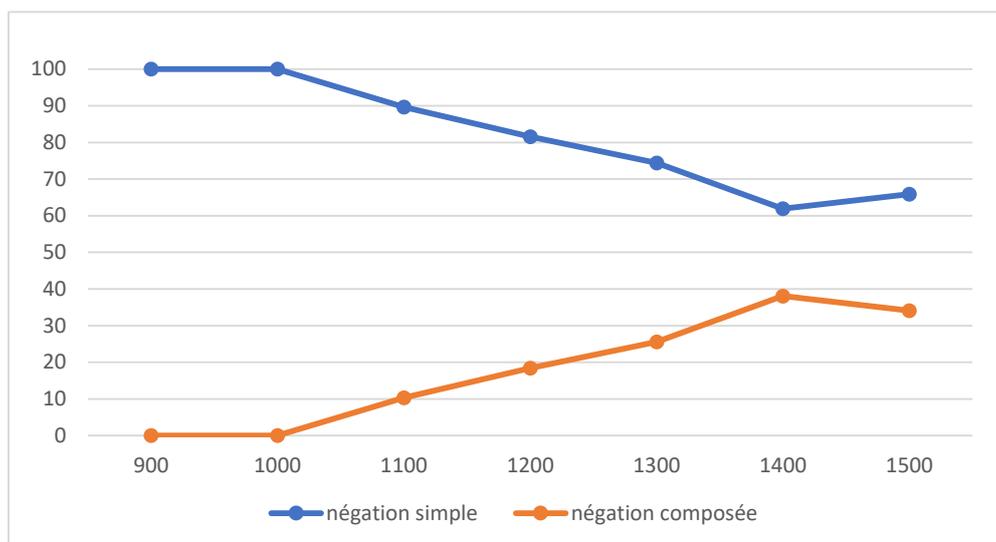


FIGURE 3.1 – Évolution du pourcentage pour chaque type de négation

En 900 et 1000, seulement la négation simple était d'usage. Puis vers 1100, la négation composée est apparue. Nous observons que plus nous nous approchons de la langue moderne, plus la négation composée est employée. Son usage atteint son sommet en 1400, avec un taux de 38 %. Mais, en 1500, le pourcentage de négation composée a légèrement fléchi, jusqu'à 34 %. Étant donné que la négation composée est la construction de la négation standard aujourd'hui, nous avons trouvé cette chute surprenante. Afin de trouver une explication, nous avons regardé les sources de nos données. Les exemples de cette période viennent de deux textes différents, le *Roman de Jean de Paris*, un texte de 1494, et *Mémoires*, écrit entre 1490 et 1505. Parmi les exemples de négation tirés de *Mémoires* 53,1 % sont construits avec un auxiliaire. Entre 1000 et 1400, le pourcentage de la négation composée croît de 9,6 points de pourcentage par centaine d'années en moyenne. Ce pourcentage de 53,1 % adhère à ce modèle, car sa hausse de 15 points de pourcentage entre 1400 et 1500 donne une moyenne de 10,6 points de pourcentage centaine d'années. Dans le *Roman de Jean de Paris* nous trouvons par contre que seulement 15,9 % des exemples de négations sont construits avec un auxiliaire. Ce taux d'environ 16 % correspond à celui en 1200, 300 ans plus tôt.

Si nous considérons les deux textes ensemble, la chute totale est assez faible. Il est possible qu'il ne s'agisse pas d'une chute mais plutôt d'un ralentissement, avant de continuer à croître après 1500. Il y a pourtant une différence importante entre les pourcentages de la négation composée des deux textes. Meigret discute l'emploi de *pas* et *point* dans son livre de 1550. Il s'oppose aux gens qui exigent le retrait de *pas* et *point* de la langue française. Selon lui, ces deux auxiliaires étaient synonymes de *aucunement*, *totalemment* et *nullement* (Meigret, 1550, p. 129). Si Meigret s'oppose aux personnes qui exigent le retrait de ces auxiliaires de la langue, c'est qu'il existait une dissension autour de leur usage. Nous arrivons à deux explications possibles de la différence importante entre l'usage d'auxiliaires de négation dans nos deux textes de 1500. D'un côté, nous pouvons émettre l'hypothèse que la langue dans le *Roman de Jean de Paris*

est archaïque et que ce texte ne soit pas représentatif pour la période. D'un autre côté nous pouvons conclure qu'il y avait des personnes dans les années 1500 qui évitaient délibérément l'usage des auxiliaires de négation. Nous avons montré que l'usage de la négation composée était croissant avant 1500 et qu'elle est la norme aujourd'hui. Par conséquent, son usage a dû continuer de croître après 1500. Nous proposons alors l'hypothèse que de ne pas employer *pas* et *point* était un choix stylistique ou de registre dans les années 1500.

Il en découle deux options principales, soit le *Roman de Jean de Paris* n'est pas représentatif pour sa période à cause d'un langage archaïque, soit il l'est, et l'ensemble d'exemples tirés de ce texte et de *Mémoires* montrent un ralentissement ou une petite chute de l'usage de la négation composée avant que sa croissance ne continue après les années 1500. Comme nous ne savons pas quelle option est la bonne, nous garderons les exemples du *Roman de Jean de Paris* dans ce mémoire. Il est quand même intéressant de voir comment le retrait de ces exemples influence nos statistiques. En supprimant les exemples du *Roman de Jean de Paris*, nous obtenons ce résultat :

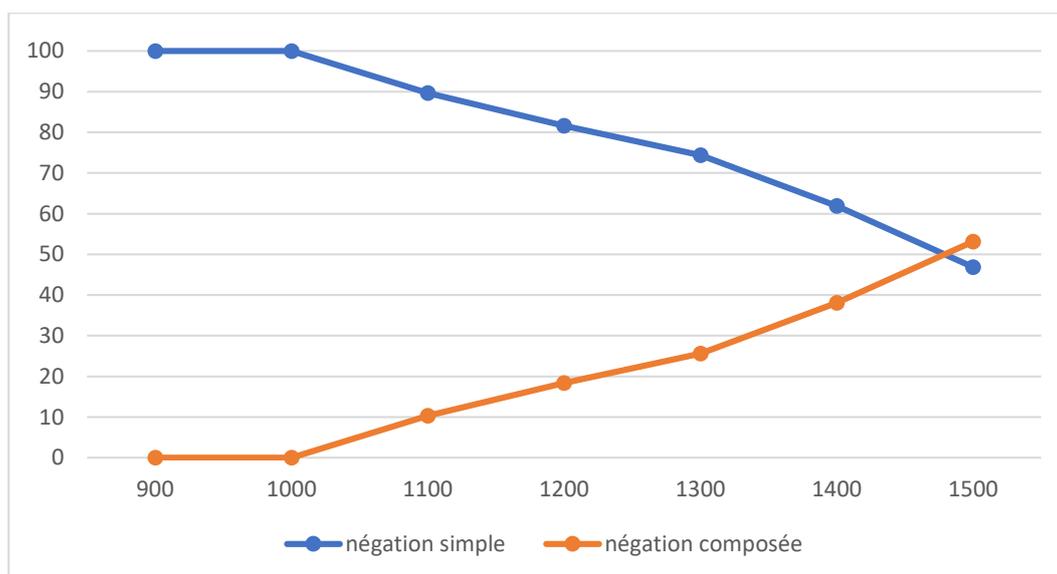


FIGURE 3.2 – Évolution du pourcentage pour chaque type de négation

Ceci est plus proche des résultats attendus ; la négation composée est devenue légèrement plus populaire que la négation simple et maintient l'accroissement d'environ 10 points de pourcentage par centaine d'années. Il aurait été intéressant d'ajouter plus d'exemples enfin de savoir laquelle des deux statistiques donnent la bonne représentation de la langue. Soit le *Roman de Jean de Paris* donne une représentation peu correcte de la langue en 1500, soit l'usage de la négation composée a connu une chute ou une stagnation entre 1400 et 1500.

3.1.1 La négation simple facultative

En français moderne *ne* peut s'employer seul dans certaines constructions, y compris avec *pouvoir*, *cesser*, *oser*, *daigner*, *bouger* ou *manquer*. Ainsi qu'après *si* conditionnel, devant *autre*

que et après des pronoms ou des déterminants interrogatifs (comme *qui* et *quel*) (Grevisse, 2008, p. 1275-1277). Dans le paragraphe 2.4, nous avons spécifié que dans ce mémoire nous traiterions les exemples de négation qui demandent la construction *ne ... pas* en français moderne. Nous avons néanmoins choisi d'inclure les exemples où en français moderne l'emploi d'un auxiliaire de négation est facultatif. Au total, nous avons 112 exemples dans ce groupe. Les phrases négatives avec *pouvoir* sont les plus fréquentes ; nous avons trouvé 86 exemples.

- (1) *Et quant je vis que aultre chose ne pouvois faire, m' en suis retourné*
 et quand je vis que autre chose NEG pouvais faire me en suis retourné
 'et quand je vis que je ne pouvais faire autre chose, je me suis retourné' (jehpar, p. 8)

Seulement trois des exemples avec *pouvoir* sont construits avec la négation composée :

- (2) a. *et si ne porent pas legierement retourner en arriere*
 et SI NEG₁ purent NEG₂ rapidement retourner en arriere
 'et ils ne purent pas retourner rapidement en arrière' (anglure, p. 55)
- b. *ala serchant eaue par le desert, mais point n' en peult finer*
 alla cherchant eau par le désert mais NEG₂ NEG₁ en peut finir
 'elle alla cherchant de l'eau dans le désert mais elle ne peut pas l'achever'
 (anglure, p. 56)
- c. *A ce ne puis je pas faillir*
 à ce NEG₁ puis je NEG₂ faillir
 'À cela ne puis-je pas faillir' (rosem1, v. 4623)

Nous avons aussi six exemples avec *oser*, dont seulement un est avec la négation composée.

- (3) a. *Et pour ce que il savoit bien que ses subgiez le heoient, il ne se osa combatre*
 Et pour ce que il savait bien que ses sujets le haïssaient il NEG se osa combattre
 'Et parce qu'il savait bien que ses sujets le haïssaient, il n'osa combattre'
 (grchron_j2c5, p. 22)
- b. *Ele n' osa mie parfont entrer por les bestes sauvaces*
 Elle NEG₁ osa NEG₂ profondément entrer pour les bêtes sauvages
 'Elle n'osa pas entrer au fond à cause des bêtes sauvages' (aucassin, p. 19)

Nous avons trouvé 20 exemples dont le *ne* apparaît après le *si* conditionnel, tous sont de la négation simple :

- (4) *et s' ilz ne veullent obeyr, je iray en personne les mectre a raison.*
 et si ils NEG veulent obéir je irai en personne les mettre à raison
 'et s'ils ne veulent obéir, j'y irai moi même pour les mettre à raison' (jehpar, p. 5)

Nous avons choisi d'inclure dans nos données des exemples dont la négation aurait été *ne...pas* en français moderne. Les exemples dans ce chapitre ne respectent pas forcément nos restrictions. De ces 112 exemples qui pourraient apparaître sans auxiliaire de négation en français moderne, 109 (96 %) sont sans auxiliaire de négation. Nous avons quand même choisi de les inclure dans nos données, car ils peuvent apparaître avec *pas*. Il est pourtant intéressant de regarder comment la suppression de ces exemples change nos statistiques. Il est surtout marquant, en regardant les statistiques sur le taux de négation composée par rapport à la négation simple que ces exemples jouent un rôle. La Figure 3.3 montre le résultat que nous obtenons en enlevant ces exemples :

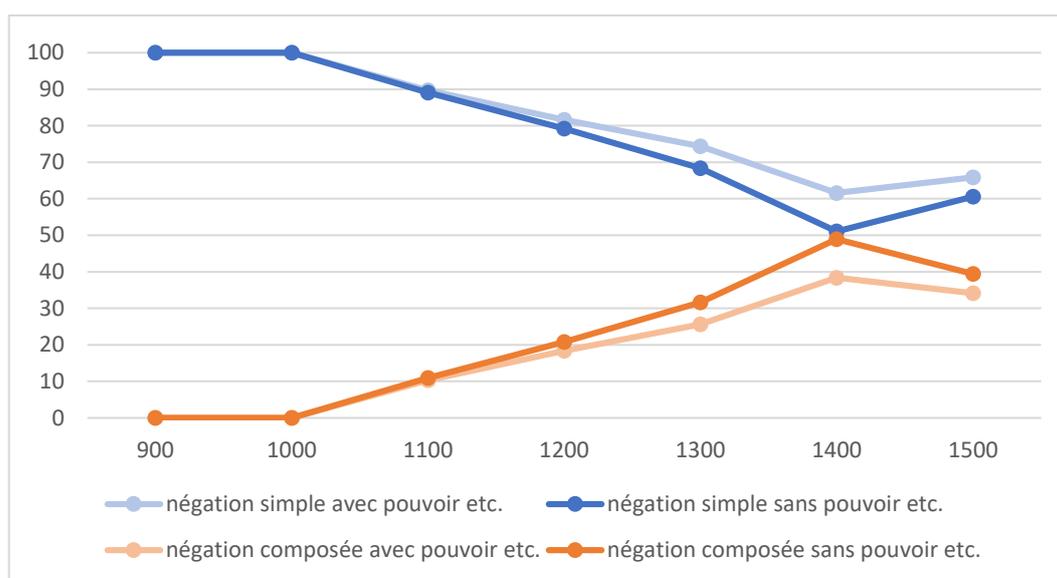


FIGURE 3.3 – Négation simple par rapport à négation composée avec et sans pouvoir

La négation composée est encore plus proche de devenir le standard vers 1400 si nous ignorons les exemples qui sont souvent construit avec la négation simple même dans la langue moderne. Si nous enlevons aussi les exemples tirés du *Roman de Jean de Paris* nous obtenons le résultat montré dans la Figure 3.4. En somme, nous observons que la négation composée est employée plus que la négation simple au XV^e siècle si nous supprimons les exemples où *ne* peut s'employer facultativement seul en français moderne et les exemples du *Roman de Jean de Paris*.

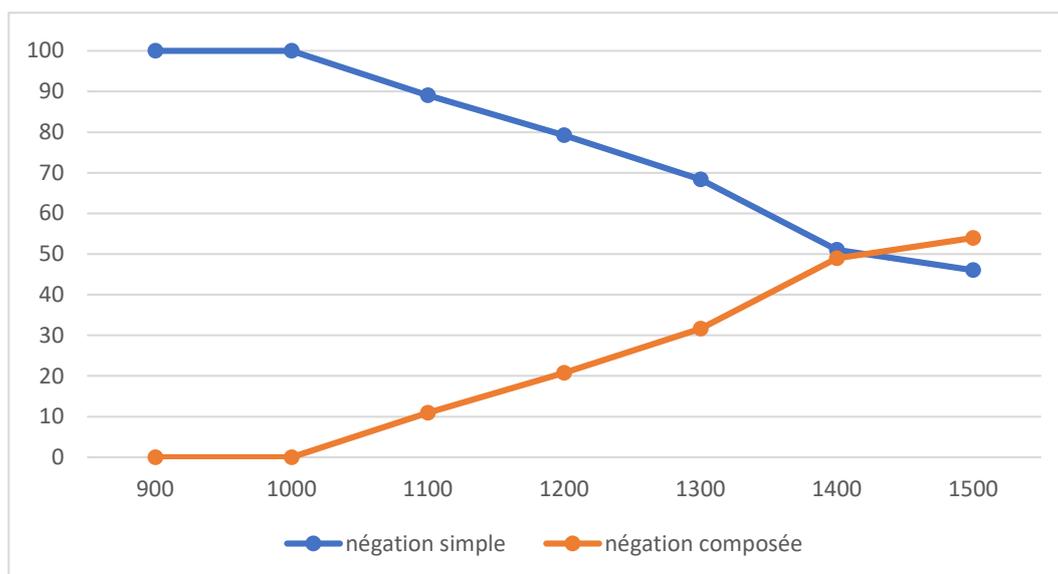


FIGURE 3.4 – Négation simple par rapport à la négation composée sans les exemples du *Roman de Jean de Paris* et sans les exemples avec pouvoir, etc.

3.2 Les auxiliaires de négation

Ayant ainsi établi les grandes tendances, regardons maintenant les tendances principales en ce qui concerne la négation composée. Nous commençons par montrer les pourcentages de chaque type de négation au cours de la période étudiée dans la Figure 3.5.

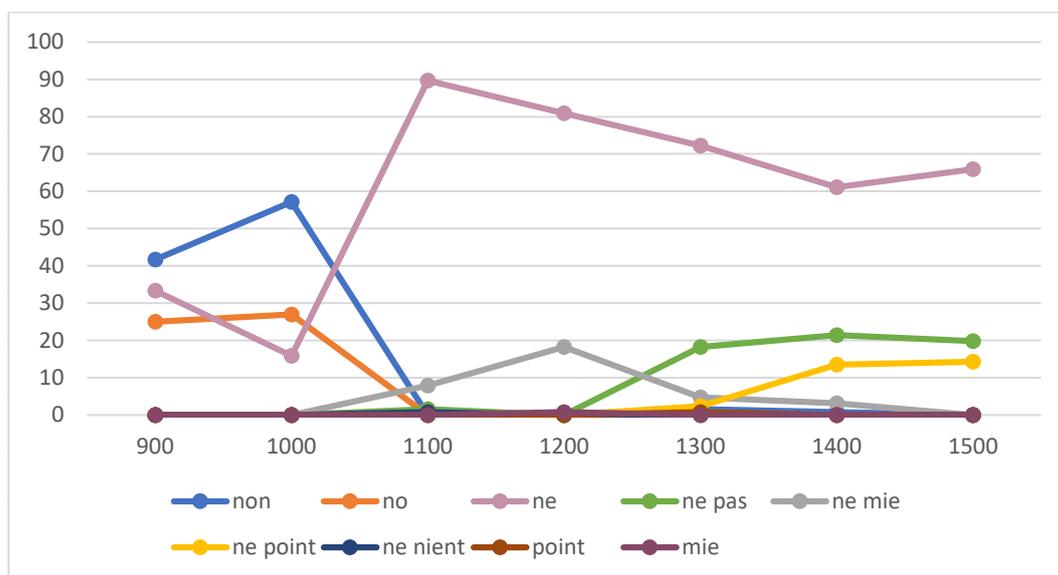


FIGURE 3.5 – Évolution des pourcentages de chaque type de négation

Nous avons déjà observé que dans nos deux premières périodes nous ne trouvons que la négation simple. Ce n'est que vers 1100 où nous trouvons les premiers exemples de la négation composée. Nous observons qu'entre 1000 et 1500, il y a des exemples de plusieurs types de

négation composée. Nous n'avons qu'un seul exemple de *ne nient*, mais *ne pas*, *ne point* et *mie* ont tous les trois leur période de popularité. Le premier auxiliaire à arriver en force est *mie*. Nos premières attestations de cet auxiliaire sont de 1100, dans le texte la *Chanson de Roland*. Il atteint son sommet en 1200, quand il est employé dans 18 % des exemples de négation. Or, il a plus ou moins disparu après 1300.

- (5) – *A! fait ele, je ne quit mie que vous m' amés tant con vos dites*
 a fait elle je NEG₁ crois NEG₂ que vous me aimez tant comme vous dites
 ' – Ah! dit-elle, je ne crois pas que vous m'aimez aussi bien que vous me le dites'
 (aucassin, p. 16)

En même temps que *mie* commence à disparaître, l'usage de *pas* commence à croître. 18 % des exemples de négation en 1300 sont construits avec *pas*. Le taux de son usage reste stable.

- (6) **Ne** cuides **pas** que jes dessemble
 NEG₁ crois NEG₂ que je=les sépare
 ne crois pas que je les sépare
 (rosem1, v. 4559)

Point arrive tard, mais se stabilise vite, comme *pas* le fait. En 1400 son usage est de 13 % et en 1500, il a augmenté à 14 %.

- (7) *Il en fut fort esbahy, car il ne cuydoit point qu' il y eust plus ame de deffence*
 il en fut fort étonné car il NE croyait POINT que il y eut plus personne de défense
 ' Il en était très étonné car il ne croyait pas qu'il n'y eut plus de personnes pour la défense'
 (commyn1, p. 30)

Les croissances de *pas* et *point* semblent être parallèles, mais aujourd'hui *pas* est l'auxiliaire standard, et *point* est considéré comme vieilli ou littéraire, selon *le Trésor de la langue française* (Centre national de la recherche scientifique, 1988, p. 666). Il se pourrait que la popularité de *point* ait connu un affaiblissement entre 1500 et aujourd'hui, alors que *pas* au contraire, aurait connu une forte progression. Nous ne pouvons cependant pas discuter de ce développement, car nos données ne couvrent pas cette période.

4 | La négation simple

Comme nous avons montré dans le chapitre 1, un seul élément de négation est nécessaire pour construire une phrase négative en ancien français. Selon Togeby, l'ancien français a hérité de l'adverbe de négation *non* du latin. Puis, il s'est affaibli en *nen* et *ne* (Togeby, 1979, p. 210). Foulet postule que les deux éléments de négation possibles en ancien français sont *non* et *ne*, mais que les deux ont des usages différents : *ne* est l'élément standard et *non* est pour corriger et nier (Foulet, 1930, p. 235 et 243). Notre enquête nous a fourni des exemples de *non*, *no*, *nen* et *ne*, mais aussi des exemples de négation renforcée. Dans ce chapitre, nous allons examiner les exemples de la négation simple. L'objectif est de tracer le changement de l'adverbe de négation en négation simple au cours de la période. La figure 4.1 montre le pourcentage de chaque type de négation simple.

Une première analyse des données montre une diversité d'adverbes de négation dans les très anciens textes. Puis *ne* devient standard vers 1100, simultanément à l'apparition de la négation composée (voir la Figure 3.1 dans le chapitre 3).

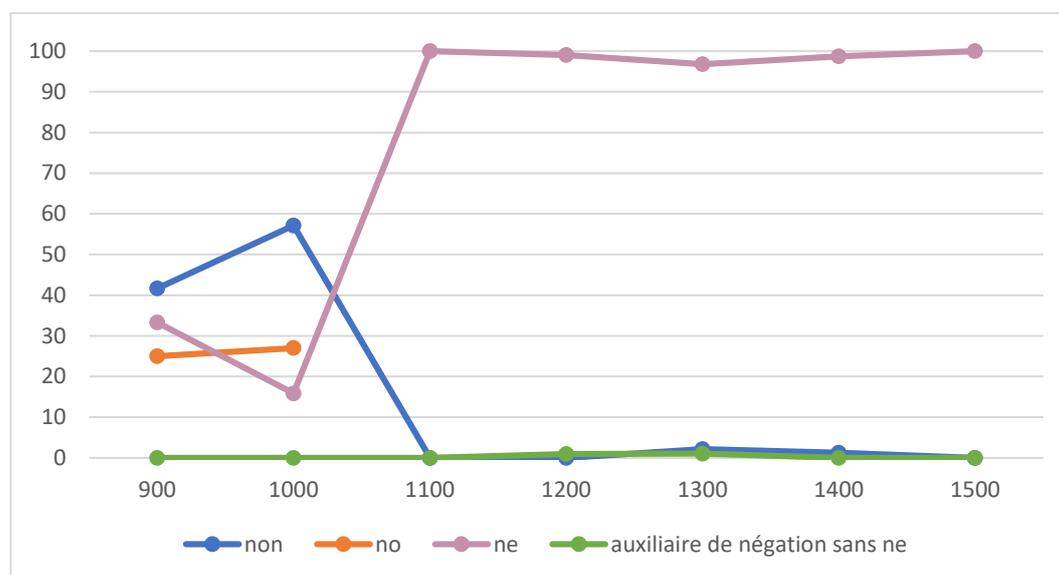


FIGURE 4.1 – Pourcentage pour chaque type de négation simple par rapport à la négation composée

Pour notre analyse, nous avons classé nos exemples de négation simple dans trois catégories : des exemples de *non*, de *no* et de *ne*. Les éléments de négation rangés dans la classe de *non* sont tous de la forme/graphie *non*. Dans la catégorie de *no*, nous avons trié les exemples de *no* mais aussi les exemples de *no·* et *no'*. Un grand nombre de formes ont été rangé dans la catégorie de *ne*, forcément *ne* et *n'* mais aussi *nen*, *nel* (*ne + le*), *nou* (*ne + le*), *nes* (*ne + les* ou *ne + se*) et *nos* (*ne + vos*). Nous avons choisi de distinguer entre *non* et *no* car il ne s'agit pas

du même mot élidé devant une voyelle ou une consonne comme *n'* et *ne*. Pourtant, nous avons catégorisé *nen* avec *ne* car dans nos exemples *nen* est toujours devant une voyelle. De plus, si nous considérons *nen* à part de *ne*, comment savoir si les enclises comme *nel* sont faites de *ne* + *le* ou *nen* + *le*? Voici le nombre d'occurrences organisé par texte et type :

Texte	<i>Non</i>	<i>No</i>	<i>Ne</i>
<i>Serments de Strasbourg</i>	2	0	0
<i>Séquence de sainte Eulalie</i>	3	3	0
<i>Sermon sur Jonas</i>	0	0	4
<i>Passion de Jésus-Christ ou Passion de Clermont</i>	29	15	0
<i>Vie de saint Léger</i>	7	2	10

TABLE 4.1 – Occurrences de *ne*, *no* et *non* dans les exemples de négation simple avant la *Chanson de Roland*

Dans un premier temps, nous n'avons pas assez de données pour bien analyser les années autour de 900. Le texte les *Serments de Strasbourg* (842) contient seulement deux exemples de négation (1). Nous trouvons six exemples de négation simple dans la *Séquence de sainte Eulalie* (ca 881). Le *Sermon sur Jonas* (entre 938 et 952) nous a fourni quatre exemples. Au total cela donne 12 exemples :

- (1) *de suo part non los tanit*
 de son part NEG le maintient
 'de sa part ne le maintient pas' (strasbBfm, p. 13r)

Dans un second temps, consciente de ces limitations, nous pouvons pourtant analyser les exemples qui existent et essayer d'en tirer quelques conclusions. Les deux exemples du premier texte sont construits avec *non*. Parmi les six exemples du second texte, trois sont construits avec *non*, deux avec *nos* et un avec *no'nt*. Il est difficile à dire si *nos* est l'enclise de *no* + *se* ou de *non* + *se*. Mais de toute façon, comme c'est une forme réduite de *non*, nous l'avons catégorisé comme *no*. *no'nt* est *no* + *ent* 'en' (Ayres-Bennett, 1996, p. 35), comme les deux *nos*, la forme est réduite, et il est alors rangé dans la catégorie de *no*.

- (2) a. *Elle colpes non auret, por o nos coist.*
 elle péché NEG avoir, pour cela NEG=se brûler
 'Elle n'avait pas péché, donc elle ne brûlait pas' (eulaliBfm, p. 141v, v. 20)
- b. *Elle no'nt eskoltet les mals conselliers*
 elle NEG en écouter les mauvais conseillers
 'Elle n'écoute pas les mauvais conseillers' (eulaliBfm, p. 141v, v. 5)

La *Séquence de sainte Eulalie* contient alors trois occurrences de *non* forme complète et trois de la forme réduite. Nous ne pouvons rien dire sur la propagation des formes réduites, mais leur existence est alors attestée. En regardant les exemples de ces deux premiers textes, il s'ensuit que *non* n'avait pas encore disparu, mais s'employait dans nos plus anciens textes. En plus, nous observons que les formes réduites de *non* existaient déjà au IX^e siècle. Le petit nombre d'exemples nous empêche cependant d'exclure l'existence de *nen* et *ne*. Tous les quatre exemples de notre prochain texte, le *Sermon sur Jonas*, sont par contre construits avec *ne*. Nous pouvons par conséquent conclure qu'à partir d'environ 950 la forme *ne* est employée en ancien français.

- (3) *u ne fereiet*
 ou NEG ferait
 'ou ne le ferait pas' (jonas, p. 42)

Le fait que tous les exemples de ce texte soient construits avec *ne* n'est pourtant pas une preuve que la forme *ne* est devenu le standard; la quantité d'exemples reste faible. C'est possible que *ne* existait déjà à la période de nos deux premiers textes, mais il y a environ 60 ans entre la *Séquence de sainte Eulalie* et le *Sermon sur Jonas*, ce qui laisse assez de temps pour le *ne* d'apparaître. Il faut aussi prendre en considération le fait que les dates de composition de l'œuvre et du manuscrit ne soient pas toujours les mêmes. Si l'écart de ces deux dates est important, le copiste pouvait lui-même avoir une langue très différente de celle de l'auteur du texte. Le copiste pouvait de façon consciente ou non changer le texte (Togebly, 1979, p. 230). Dans le cas du texte le *Sermon sur Jonas*, nous pourrions imaginer que si le copiste lui-même trouvait *non* ou *no* archaïque, il aurait pu les changer en *ne*. En tout cas, le manuscrit date du 2^e quart du X^e siècle, nous pouvons alors conclure que la forme *ne* était en usage avant le début du XI^e siècle.

Pour nos deux prochains textes, les dates des manuscrits et les dates de composition des œuvres sont les mêmes : environ 1000. Le nombre d'exemples pour cette période est plus élevé que pour la période autour de l'an 900, mais il est toujours inférieur à notre ambition de cent exemples par siècle. Au total, nous avons 63 exemples, 44 de la *Passion de Jésus-Christ* et 19 de la *Vie de saint Léger*. Ce premier n'a aucun exemple de *ne*, mais 29 de *non* (4a) et 15 de *no* (4b) et (4c).

- (4) a. *Si tu laises viure Jesúm, non es amics l'emperador.*
 si tu laisses vivre Jesus, NEG es amis l'empereur
 'si tu laisses vivre Jesus, tu n'es pas un ami de l'empereur'
 (passion, p. 109, v. 236))
- b. *Il no l' auseren deramar*
 ils NEG le osèrent déchirer
 'ils n'osèrent pas le déchirer'
 (passion, p. 111, v. 269)

- c. *Jesús li bons no· l refuted*
 Jésus le bon NEG le réfutait
 'Jésus le bon ne le réfutait pas' (passion, p. 104, v. 147)

De ces 15 exemples de *no*, deux sont des occurrences de *no* indépendant, devant *lor* et *l'* (comme (4b)). Le reste sont des exemples de *no·*, la plupart *no·l* (comme (4c)). Nous observons que *non* est employé devant des voyelles (4a) et devant des consonnes (5); il ne s'agit alors pas d'une réduction de *non* devant une consonne, du moins pas d'une façon systématique.

- (5) *Respon li bons qui non mentid*
 répond le bon qui NEG mentit
 '(Jesus) le bon, qui ne ment pas, répond : ' (passion, p. 113, v. 297)

Par contre, aucune des occurrences de *non* sont devant des formes clitiques. Nous observons qu'à ce stade, la forme réduite s'emploie exclusivement devant des formes clitiques :

- (6) *no lor pod om vius contrastar*
 NEG leur peut homme vif contester
 'un homme vivant ne peut pas les contredire ' (passion, p. 124, v. 483)

- (7) *no·l consentunt fellun Judeu.*
 NEG+le consentent félons Juifs
 'les félons Juifs ne le consentent pas' (passion, p. 109, v. 222)

- (8) *mas vos Petdrun no· i oblidez*
 mais vous Pierre NEG y oubliez
 'et vous Pierre n'oubliez pas' (passion, p. 119, v. 410)

Si le verbe a une voyelle initiale, la forme clitique s'élide devant le verbe et *no* reste indépendant (4b). Un verbe à initiale consonantique déclenche l'enclise de la clitique avec l'élément de négation (4c) et (7).

Dans la *Vie de saint Léger*, l'évolution semble avoir progressé encore plus, même si les deux textes sont de la même période. Des 19 exemples de ce texte, sept sont *non*, deux sont *no·* et dix sont *ne*. Quatre des occurrences de *non* sont devant une voyelle (9a), une est devant *cadit* (9b) et deux sont devant *pouvoir* (9c)¹

1. Dans le paragraphe 3.1.1 nous discutons de l'emploi de négation avec *pouvoir*.

- (9) a. *et si el non ad ols carnels, en cor los ad etspiritels*
 et si il NEG a yeux charnels en corps les a spirituels
 'et s'il n'a pas des yeux charnels, il en a des spirituels dans son corps'
 (slethgier, p. 359, v. 171)
- b. *cio fud lonx dis que non cadit*
 ce fut long jour que NEG tomba
 'il fut longtemps qu'il ne tomba pas'
 (slethgier, p. 361, v. 231)
- c. *pos ci non posc, lai vol ester*
 pour ici NEG peux là veux être
 'Parce que je ne peux pas [être] ici, je veux être là-bas'
 (slethgier, p. 357, v. 96)

Les dix occurrences de *ne* sont toutes devant une consonne, dont trois sont devant des clitiques (10b), mais sept sont devant des verbes (10a). Les deux exemples de *no·* sont tous les deux des contractions de *no* et un pronom clitique (10c).

- (10) a. *Ne vol reciwre Chielperin,*
 NEG veut recevoir Chielperin
 'il ne veut pas recevoir Chielperin'
 (slethgier, p. 356, v. 57)
- b. *Et sancz Lethgiers ne ·s soth mesfait*
 et saint Léger NEG se sut nuire
 'Et saint Léger ne sut pas nuire'
 (slethgier, p. 357, v. 89)
- c. *porr- o que ventre no· ls en poth*
 pour ce que vaincre NEG les en peut
 'parce que il ne peut pas les vaincre'
 (slethgier, p. 356, v. 64)

Conséquemment, l'évolution de la réduction de *non* est ainsi :

- (11) *non* > *no* + clitique > *no* / *ne* + consonne (verbes et clitiques)

Autant que nous ayons pu vérifié, cette trajectoire de changement n'a pas été décrite dans la littérature. *Non* se réduisait en *ne* devant une consonne et *nen* devant une voyelle selon Togeby, mais le stade de réduction seulement devant une clitique n'y est pas mentionné (Togeby, 1979, p. 210).

Dès que la négation composée apparaît en 1100 dans la *Chanson de Roland*, *ne* est presque uniquement employé dans les constructions de la négation simple. Nous n'avons trouvé que trois exemples de *non* en négation simple après 1100 (4.2). Nous avons aussi trouvé trois exemples d'emploi des auxiliaires de négation seul, sans *ne* (4.3).

La *Chanson de Roland* nous a fourni 113 exemples de négation simple :

Variante	Nombre
<i>ne</i>	53
<i>n'</i>	44
<i>nes</i>	2
<i>nel</i>	8
<i>nen</i>	6

L'emploi de *n'* devant des voyelles et *ne* devant des consonnes est uniforme dans ce texte :

- (12) *Tu n' ies mes hom, ne jo ne sui tis sire.*
 tu NEG es mon homme et je NEG suis ton seigneur
 'Tu n'es pas mon homme et je ne suis pas ton seigneur' (roland, v. 297)

Tous les exemples de *nel* et *nes* sont aussi devant une consonne (13a). Les cas où une voyelle suit *ne + le* ou *ne + se* prennent tous la forme *ne s'* et *ne l'* (13b).

- (13) a. *quel dudur que li Franceis nel sevent*
 quelle douleur que les français NEG=le savent
 'quelle douleur que les français ne le savent pas' (roland, v. 716)
- b. *ne l' amerai a trestut mun vivant*
 NEG le aimer à tout mon vivant
 'je ne l'aimerai pas de tout mon vivant' (roland, v. 323)

La plupart des occurrences des formes enclitiques sont attestées dans la *Chanson de Roland*. Nous y avons trouvé 12 au total. 10 de ces 12 sont en négation simple, mais nous avons aussi trouvé deux exemples de *nel* (*ne+le*) en négation composée.

- (14) a. *Nes poet garder que mals ne l' i ataignet*
 NEG=se peut garder que mal NEG le y atteint
 'Il ne peut pas empêcher qu'il ne soit pas frappé par le malheur' (roland, v. 9)
- b. *Li quens Rollant nel se doiist penser;*
 le comte Roland NEG=le se dût penser
 'Le comte Roland ne devrait pas le penser' (roland, v. 355)

A l'exception des 12 exemples de la *Chanson de Roland*, *Aucassin et Nicolette* nous a fourni de deux exemples de *nes* (*ne + les* ou *ne + se*) et un de *nel*, et le *Roman de la Rose* deux exemples de *nou* (*ne+le*).

La dernière forme nouvelle qui est apparue dans la *Chanson de Roland* est *nen*. Selon Togeby, *nen* et *ne* sont des formes affaiblies de *non*, le premier est employé devant une voyelle, le deuxième devant une consonne (Togeby, 1979, p. 210). Nos données montrent la même tendance : tous nos exemples de *nen* précèdent des voyelles. La *Chanson de Roland* est le seul de nos textes avec des exemples de *nen*, il nous en a fourni six.

- (15) *ki Deu nen aïmet.*
 qui Dieu NEG aime
 'qui Dieu n'aime pas' (roland, v. 7)

Comme la *Chanson de Roland* nous a fourni 44 exemples de *n'*, il s'ensuit que la forme *n'* est employée plus fréquemment que *nen*. Pour vérifier que la *Chanson de Roland* ne donne pas une représentation inexacte de l'usage de *nen*, nous avons fait des recherches dans la BFM2016. Nous avons identifié tous les textes avec des occurrences de *nen*, puis nous avons comparé le nombre de *nen* et de *n'* dans ces textes

Source	n'		nen	
	no.	%	no.	%
<i>Chanson de Roland</i> (nos exemples)	44	88 %	6	12 %
Textes avec <i>nen</i> dans la BFM2016	7950	86.5 %	1246	13,5 %

TABLE 4.2 – *nen* et *n'* devant une voyelle

Des 153 textes de la BFM2016, 41 contiennent des exemples de *nen*. Au total, ces 41 textes nous ont fourni 1282 exemples de *nen*, dont 1246 (97,2 %) sont devant une voyelle ou un *h* muet et 36 (2,8 %) sont devant une consonne. Dans ces textes, environ 14 % des exemples de négation simple devant une voyelle sont *nen*. Le pourcentage de *nen* dans la *Chanson de Roland* n'est pas plus élevé que dans ces autres textes.

Il ressort de cette analyse que nous pouvons esquisser les étapes suivantes pour le développement de la négation simple. D'abord, *non* était la forme standard de négation (16). Ensuite elle s'est réduite devant des formes clitiques, donnant la forme *no* (17) qui pouvait résulter en l'enclise de la clitique avec l'élément de négation. Puis la forme *ne* apparaît et les deux formes réduites s'employaient devant des formes clitiques (17) et (18). *Ne* s'employait aussi devant des verbes commençant par une consonne (19a) (comme les clitiques le font aussi). Enfin *ne* est devenu la forme standard de la négation simple. Elle pouvait se réduire encore en *n'* par élision devant des voyelles (19b). Pendant une période, elle pouvait se réduire avec des formes clitiques créant des formes enclitiques telles que *nel*, *nes*, etc. (19c) ou s'allonger en *nen* devant des voyelles (19d). Dès le XIII^e siècle, uniquement *n'* et *ne* sont attestées dans nos données.

- (16) *si jo returnar non l' int pois*
 si je retourner NEG le en peux
 'si je ne peux pas changer son avis' (strasbBfm, p. 13r)
- (17) *A czo nos voldret concreidre li rex pagiens*
 à ce NEG=se voudrait croire le roi païen
 le roi païen ne voudrait pas croire à cela' (eulaliBfm, p. 141v, v. 21)
- (18) *por Deu ne l volt il observer*
 pour Dieu NEG le veut il observer
 'car il ne veut pas observer Dieu' (slethgier, p. 358, v. 136)
- (19) a. *Pur tut l' or Deu ne volt estre cuard*
 pour tout le or Dieu NEG veut être lâche
 'pout tout l'or de Dieu ne veut-il pas être [un] lâche' (roland, v. 888)
- b. *Meillor vassal n' out en la curt de lui*
 meilleur vassal NEG eut en la cour de lui
 'dans la cour il n'y eut pas meilleur vassal que lui' (roland, v. 775)
- c. *N' en parlez mais, se jo nel vos cumant !*
 ne en parlez plus si je NEG=le vous commande
 'N'en parlez plus si je ne le vous commande pas' (roland, v. 273)
- d. *Cel nen i ad ki de pitet ne plurt.*
 celui ne y a qui de pitié NEG pleure
 'Il n'y a personne qui ne pleure pas de pitié' (roland, v. 822)

La Figure 4.2 montre le développement de l'élément de négation préverbal dès le premier texte de l'ancien français, les *Serments de Strasbourg*, jusqu'à l'apparition des premiers exemples de la négation composée dans la *Chanson de Roland*. On peut donc observer deux voies de développement. L'un où l'élément de négation précède directement le verbe, l'autre où il y a une clitique entre les deux. Ceci n'a pas été décrit dans la littérature. En simplifiant un peu, les deux voies sont :

- (20) a. non + clitique > no + clitique > ne + clitique
 b. non + verbe > ne + verbe

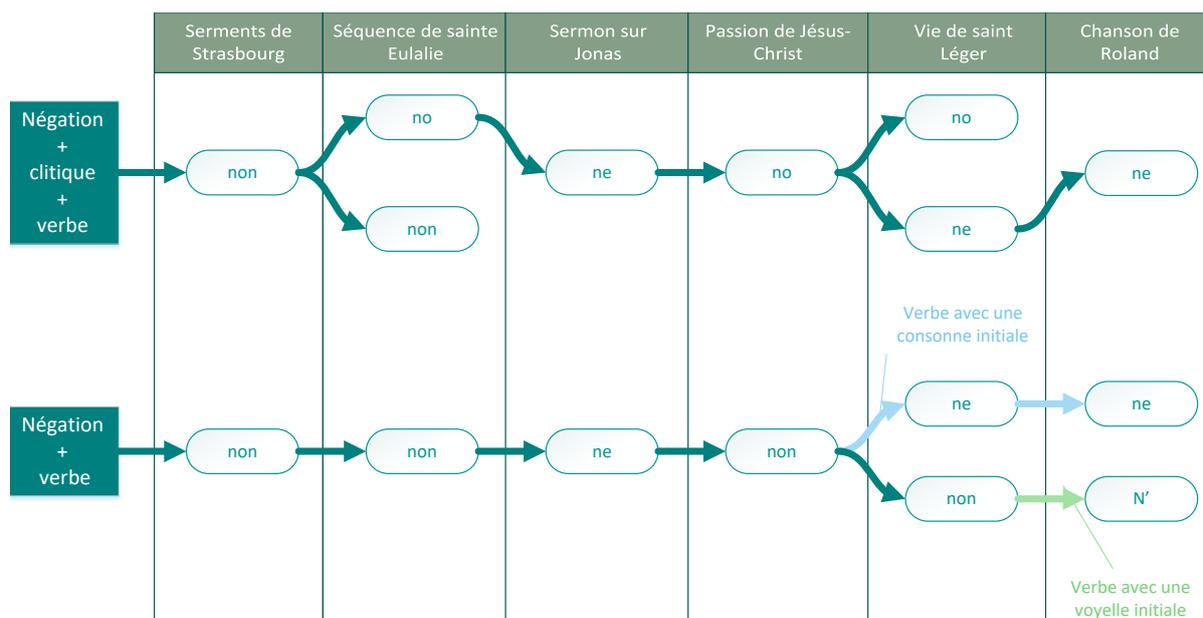


FIGURE 4.2 – Le développement de l'élément de négation dans la négation simple

4.1 La négation simple standard dès 1100

Nos deux premières périodes ont vu une variété de formes de l'élément de négation pré-verbal, mais dès 1100 l'élément standard est *ne*. Ce *ne* peut s'élider devant une voyelle. Un pronom clitique entre le *ne* et le verbe provoque l'enclise du pronom avec l'élément de négation. Dans la *Chanson de Roland*, nous trouvons les premiers exemples de renforcement de la phrase négative par des auxiliaires de négation, mais comme nous l'avons montré dans le chapitre 3, l'usage de la négation simple reste populaire. La Table 4.3 montre les pourcentages de négation simple après 1100. Nous trouvons des exemples de négation simple dans tous nos textes (21).

Période	%
1100	90 %
1200	82 %
1300	74 %
1400	62 %
1500	66 %

TABLE 4.3 – Pourcentage de négation simple

- (21) a. *N' i perdrat Carles, li reis ki France tient*
 NEG y perdra Charles le roi qui France tient
 'Charles, le roi qui tient la France, n'y perdra pas' (roland, v. 755)

- b. *or ne sai quel part aler*
maintenant NEG sais quel part aller
'Maintenant, je ne sais pas où aller' (aucassin, p. 18)
- c. *Or est fols qui ne vos velt croire !*
maintenant est fou qui NEG vous veut croire
'Il est fou celui qui vous ne veut pas croire maintenant' (rosem1, v. 4632)
- d. *et après la mort de la dicte femme il n' avoit voulu rendre les dictes terres et*
et après la mort de la dit femme il NEG avait voulu rendre les dites terres et
forteresses aus heritiers
forteresses aux héritiers
'Et après la mort de cette femme il n'avait voulu rendre ces terres et forteresses
aux héritiers ' (grchron_j2c5, p. 19)
- e. *mais nous ne saviens que c' estoit*
mais nous NEG savons que ce était
'Nous ne savons pas ce que c'était' (anglure, p. 67)
- f. *car il ne vouloit estre congneu des Anglois*
car il NEG voulait être connu des Anglais
'car il ne voulait pas être reconnu par les Anglais' (jehpar, p. 23)
- g. *veismes les archiers de la garde du roy devant la porte, qui ne bougeoient.*
vîmes les archers de la garde du roi devant la porte qui NEG bougeaient
'Nous vîmes les archers de la garde du roi devant la porte, qui ne bougeaient pas'
(commyn1, p. 30)

La négation simple continuait de s'employer avec une variété de verbes. Le nombre de verbes employés dans nos exemples se limite au fur et mesure et en parallèle avec l'usage décroissant de la négation simple.

Textes	Verbes
<i>Chanson de Roland</i>	aidier, amer, ataindre, avoir, chaloir, comander, cremer, descendre, devoir, dire, esmaier, estouvoir, estre, faire, fendre, laisser, merveillier, oir, parler, perdre, plaie, plorer, pooir, porter, reprover, respondre, savoir, tenir, torner, trametre, tramettre, veoir, voir, voloir, vouloir
<i>Aucassin et Nicolette</i>	(afier), aidier, aler, apercevoir, avoir, cuidier, defendre, demander, dire, doner, enterer, estre, faire, former, garder, laisser, mentir, metre, monter, ocire, parler, plovoir, pooir, eposer, savoir, sentir, seoir, sovenir, toldre, trover, venir, veoir, voloirr

<i>Roman de la Rose</i>	achever, acointier, aler, amer, avenir, avoir, conclure, creire/croire, daignier, desesperer, entendre, escolter, estre, faillir, faire, hair, is-sir, laisser, metre, oblier, oser, pooir, porter, prendre, quere, savoir, servir, tenir, toldre, traire, valoir, vivre, vouloir
<i>Chroniques...</i>	avoir, demorer, devoir, estre, faire, laisser, obligier, oser, passer, pooir, savoir, traire, trover, veoir, vouloir
<i>Récit du voyage en Terre Sainte</i>	abiter, avoir, bevre, devoir, entrer, estre, faire, (hater), laisser, oser, plovoir, pooir, prendre, savoir, trover, (veoir), vouloir
<i>Roman de Jean de Paris</i>	apaisier, avoir, conoistre, consentir, desplaire, devoir, estre, faire, laisser, loer, metre, oblier, oser, ovrir, parler, pooir, savoir, tenir, trover, vouloir
<i>Mémoires</i>	avoir, bouger, conoistre, dire, estre, faire, pooir, pretendre, , savoir, sembler, sentir, vouloir

TABLE 4.4 – Verbes avec la négation simple

Nous avons mis certains verbes entre parenthèse. Ce sont des verbes qui dans ces exemples sont précédés d'un *si* conditionnel. Nous avons déjà vu que certaines constructions sont souvent faites avec la négation simple en français moderne, voir chapitre 3.1.1. Nous trouvons six verbes : *avoir*, *être*, *faire*, *pouvoir*, *savoir* et *vouloir* employés avec la négation simple dans tous ces textes. Nous l'avons déjà souligné que *pouvoir* s'emploie souvent en négation simple même en français moderne. Force est de souligner que ces six verbes apparaissent aussi avec la négation composée dans nos exemples.

4.2 Non après 1100

Dès 1100, *ne* semble être la forme standard de la négation simple et la forme standard du premier élément de négation dans la négation composée. Cette forme se réduisait devant des voyelles en *n'*, comme dans le français moderne, et déclenchait l'enclise des pronoms clitiques préverbaux. Nous avons quand même trouvé trois exemples de *non* employés en négation simple. Parmi ces trois exemples, deux viennent du *Roman de la Rose*, et un du *Récit du voyage en Terre Sainte*. Ces trois exemples comptent pour 0,64 % de tous les exemples de négation simple après 1100.

- (22) *Je non feré*
 je NEG ferai
 'Je ne [le] ferai pas' (rosem1, v. 4031)
- Contexte : *Et si l'ai je perdue, espoir, a poi que ne m'en desesper. Desespoir! Las!*
Je non feré, ja ne m'en desespereré, quar s'Esperance m'iert faillanz, je ne seroie pas

vaillanz.

'Et si je l'ai perdue, peu m'empêche de désespérer. Désespérer ! Hélas ! Je ne le ferai pas, je ne me désespérerai jamais, car si Espérance m'était perdu, je ne serais pas de grande valeur. '

- (23) *Non fez*
NEG faites
'Vous ne [le] faites pas' (rosem1, v. 4224)

Contexte : *Quenois le tu point ? - Oïl, dame. - Non fez. -Si faz.*

'Ne le connais-tu pas ? – Si madame. – Non, vous ne le faites pas. – Si je le fais.'

- (24) *mès non sont.*
mais NEG être
'mais ils ne le sont pas' (anglure, p. 65)

Contexte : *Neantmoins il semble a ceulx qui sont en Babiloine que iceulx gregniers soient tous près d'ilec, mès non sont.*

'Néanmoins, il semble à ceux qui sont en Babylone que les plus grands soient tous près d'eux, mais ils ne le sont pas.'

Tous les trois sont des contradictions ou des oppositions. En français moderne, on s'attendrait peut-être à un *non* en plus de *ne...pas* pour marquer ce contraste dans les deux premiers exemples : « Non, je ne le ferai pas. » et « Non, vous ne le faites pas ». Dans le troisième exemple, *mais* indique déjà l'opposition. D'après Larrivée, le *non* préverbal en ancien français est employé avec les formes personnelles de *faire*, *être* et *avoir* quand la phrase est très étroitement liée à la phrase précédente. Les phrases avec *non* dépendent de l'information donnée par les phrases précédentes, pour les refuser ou les nier (Larrivée, 2011, p. 1994). Mais le moyen français a vu aussi le *non* préverbal employé sans reprendre de thème connu. L'usage du *non* préverbal est très rare après le IX^e siècle selon Hansen (2018, p. 282-284). Il ajoute qu'il y a une tendance pour en trouver dans des propositions elliptiques sans sujet exprimé et de sujet inversé quand il est exprimé. Deux de nos exemples sont sans sujet exprimé, mais, dans l'exemple (22), le sujet est exprimé et non-inversé.

4.3 La négation simple sans *ne*

Pas, *point* et *mie* peuvent être employés comme éléments négatifs sans *ne* dans certain cas. Soit dans des phrases interrogatives, soit à l'oral, les deux usages sont répandus dès le XV^e siècle (Togoby, 1979, p. 213). Nous avons deux exemples d'auxiliaires de négation employés sans *ne*, les deux sont des phrases interrogatives :

- (25) a. *Quenois le tu point ?*
 connaître le tu NEG
 'Ne le connais-tu pas ?' (roseml, v. 4223)
- b. *qu' il fust mie tant herdis por les ex a crever qu' il les en ossast cacier ?*
 que il être NEG tant hardi pour les yeux à percer que il les en osât chasser
 'qu'il ne soit pas aussi hardi pour avoir les yeux percés qu'il en ose les chasser ?'
 (aucassin, p. 23)

4.4 Bilan

Dans ce chapitre, nous avons d'abord montré qu'il existe un stade intermédiaire entre *non* et *ne*. Dans ce stade, la forme réduite de *non* ne s'emploie pas devant une consonne en général, mais exclusivement devant des clitiques. Ensuite, nous avons trouvé que la forme *ne* devient le standard dans la négation simple dès 1100. Enfin, nous avons révélé que la négation simple reste le standard pendant toute la période de notre recherche.

5 | La négation composée

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que la négation simple était le standard dans l'ancien français. Mais une autre option est apparue au début du XII^e siècle : le renforcement de la négation par des noms. Ces noms sont des mots qui signifient une quantité très petite : *point*, *mie*, *pas*, *goute*, *nient* et *mot* (Foulet, 1930, p. 259-260; Grevisse, 2008, p. 1277-78). Selon Togeby, *mie* (miette) s'employait au début avec *manger* et *pas* avec des verbes de mouvement (Togeby, 1979, p. 211). Selon *Le bon usage*, *mot* et *goute* sont des équivalents de *rien*. Ils sont employés avec des verbes spécifiques, le premier avec *dire*, *souffler*, *sonner* et *piper*, le deuxième avec *voir*, *entendre* et *comprendre* (Grevisse, 2008, 1277). Foulet considère par contre que *goute* est synonyme de *mie*, mais aussi que *nient* est synonyme de *rien*. *Pas*, *point* et *mie* sont des auxiliaires qui soulignent que même si l'on parlait d'une très petite quantité, la négation reste valable (Foulet, 1930, p. 259-260, 271). De plus, l'ancien français employait plusieurs noms pour désigner une petite quantité : *une noix*, *une maaille* 'petite pièce de monnaie', *un boton* 'bouton', *un gant*, etc. Ces noms étaient précédés d'un numéral et pouvait s'employer après *pas*, *point* et *mie* (Grevisse, 2008, p. 1277; Moignet, 1973, p. 277-278; Togeby, 1979, p. 211-212).

- (1) *Mes tu n' en iés pas a .ii. daie*
mais tu NEG en est pas à deux doigts
'mais tu n'en es pas du tout' (rosem1, v. 4575)

Togeby propose aussi que les trois noms *pas*, *point* et *mie* étaient différents des autres auxiliaires de négation comme *jamais*, *rien*, *plus*, etc., car ces derniers gardent une valeur particulière (Togeby, 1979, p. 214). *Pas*, *point* et *mie* ont alors subi un processus de grammaticalisation complet, ils ont perdu leur valeur de nom et sont devenus des éléments grammaticaux de négation. *Pas* et *mie* sont rapidement devenus des adverbes, mais *point* a gardé sa valeur de nom plus longtemps (Ménard, 1973, p. 252-253; Moignet, 1973, p. 277-278).

Aujourd'hui l'auxiliaire standard est *pas*. Les autres auxiliaires, quand ont-ils disparu de la langue? Et *pas* a-t-il toujours été le standard? *Pas*, *point* et *mie*, étaient-ils interchangeables, ou continuaient-ils d'être employés avec des verbes spécifiques?

Pas était le premier auxiliaire selon Foulet (1930, p. 259-260). Nos plus anciens exemples de négation composée sont dans la *Chanson de Roland*. Quoique nous ayons tiré deux exemples de *pas* de ce texte, nous avons dix exemples de *mie*. De notre texte suivant, *Aucassin et Nicolette*, nous n'avons aucun exemple de *pas*. Si *pas* était le premier auxiliaire de négation, nos données ne soutiennent pas cette hypothèse. D'après Togeby, *mie* était d'abord l'auxiliaire le plus populaire, et *pas* est devenu populaire au XIII^e siècle (Togeby, 1979, p. 211). Cette hypo-

thèse est corroborée par nos données. Dans le *Roman de la Rose*, *pas* est devenu plus répandu que *mie*.

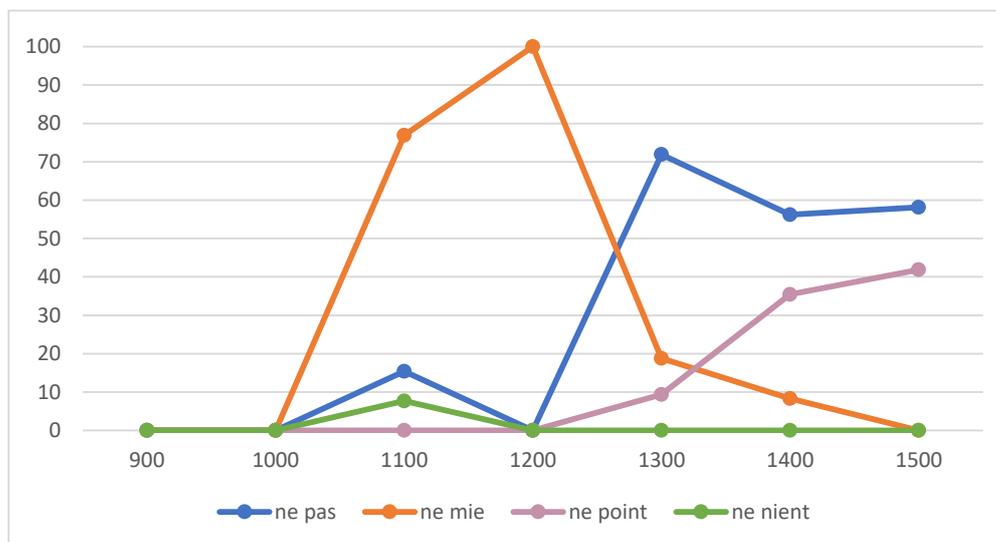


FIGURE 5.1 – Pourcentage pour chaque type de négation composée

Dans la Figure 5.1, nous montrons l'évolution de l'emploi des auxiliaires en pourcent. On voit que *mie* était d'abord l'auxiliaire le plus populaire, puis au XIII^e siècle l'emploi de *mie* est considérablement réduit. L'usage de *pas* augmente presque au même niveau que *mie*. L'auxiliaire *point* a vu une évolution moins dramatique mais son emploi croît aussi au XIV^e et XV^e siècle. Togeby écrit aussi que *mie* était le plus populaire en picard et *pas* en francien (Togeby, 1979, 212). Dans *Le bon usage*, il est aussi noté que les différents dialectes ont de différents auxiliaires standards (Grevisse, 2008, p. 1277). Les deux textes dans lesquels *mie* est l'auxiliaire le plus répandu sont la *Chanson de Roland* et *Aucassin et Nicolette*. Les dialectes des auteurs de ces deux textes sont le picard et le normand. Par conséquent, il est possible que le choix d'auxiliaires dans ces textes ait été influencé par le dialecte de l'auteur et que nos données ne soient pas représentatives pour l'époque. Nous avons cependant une sélection de textes trop limitée pour en analyser la variation dialectale. Dans le reste de ce chapitre, nous regarderons de plus près chaque auxiliaire de négation.

5.1 *ne mie*

Nous commençons avec la première vague d'auxiliaires de négation. Nous avons montré dans la Figure 5.1 que *mie* est en usage entre 1100 et 1400, et qu'il est l'auxiliaire le plus populaire entre 1100 et 1200. Nos données nous ont fourni 159 exemples de négation composée, dont 43 (26,7 %) sont construits avec *mie*.

- (2) a. *De quel que seit Rollant n' estoerdra mie.*
De quel que soit Roland NEG₁ échappera NEG₂
'Quoi qu'il en soit, Roland n'échappera pas' (roland, v. 593)
- b. *Ne quidiés mie que les ronces et les espines l' esparnaiscent.*
NEG₁ crois NEG₂ que les ronces et les épines l' épargnassent
'Ne crois pas que les ronces et les épines l'épargnassent' (aucassin, p. 24)
- c. *Puis qu' amors ne sunt mie bones*
Puis que amours NEG₁ sont NEG₂ bonnes
'Puisque les amours ne sont pas bonnes' (rosem1, v. 4618)
- d. *Ne dormés mye, car l' eure approche*
NEG₁ dormez NEG₂ car le heure approche
'Ne dormez pas, car l'heure s'approche' (anglure, p. 16)

Quatre de nos 12 textes contiennent des exemples de *mie* : la *Chanson de Roland* (1100), *Aucassin et Nicolette* (v. 1200), le *Roman de la Rose* (v. 1285) et le *Récit du voyage en Terre Sainte* (v. 1400). Les exemples sont répartis ainsi :

Texte	No.	%
<i>Chanson de Roland</i>	10	77 %
<i>Aucassin et Nicolette</i>	23	100 %
<i>Roman de la Rose</i>	6	19 %
<i>Récit du voyage en Terre Sainte</i>	4	8 %

TABLE 5.1 – Occurrences de *mie*

Nos premiers exemples de *mie* viennent de la *Chanson de Roland*, qui est aussi le plus vieux de nos textes dans lequel nous avons trouvé des exemples de négation composée. Selon Togeby, *mie* s'employait au début avec *manger* (Togeby, 1979, p. 211). Nous avons regardé avec quels verbes la négation composée a pris *mie* comme auxiliaire de négation.

Textes	Verbes
<i>Chanson de Roland</i>	aler, amer, détruire, estordre, estre, esveiller, guerpir, otroier
<i>Aucassin et Nicolette</i>	aler, aprendre, tendre, chanter, cuidier, doner, estre, faire, gaber, hair, meschoisir, oblier, oser, plorer, voloir oblier
<i>Roman de la Rose</i>	atendre, avoir, estre, savoir faire
<i>Récit du voyage en Terre Sainte</i>	dormir, estre, merveillier, retourner

TABLE 5.2 – Verbes avec *mie*

Comme nous avons montré dans la Table 5.2, *mie* était employé avec *manger* dans aucun de nos exemples. Les plus anciennes attestations de *mie* dans la BFM2016 sont celles que nous avons tirées de la *Chanson de Roland*. Si *mie* était en usage avec *manger* nous n'en avons aucune trace écrite. Nous ne trouvons pas non plus dans nos textes l'usage de *mie* comme nom hors la négation. Il ressort de cette analyse que *mie* a dû être grammaticalisé en NPI avant qu'elle n'apparaisse dans la langue écrite. Nos données montrent que *mie* était l'auxiliaire le plus courant dans nos plus vieux textes. 100 % de nos exemples de négation composée sont construits avec *mie* quand cet auxiliaire a atteint son apogée, mais 200 ans plus tard, dans le *Récit du voyage en Terre Sainte*, le taux est descendu à 8 %. Dans nos deux derniers textes nous ne trouvons aucun exemple de *ne...mie*.

Mie n'a pas entièrement disparu de la langue, mais est littéraire selon *Le bon usage*. Le plus récent exemple donné dans *Le bon usage* de *mie* en négation composée date de 1958¹ (Grevisse, 2008, p 1279). *Le Trésor de la langue française* classe *mie* comme vieilli et son plus récent exemple date de 1960² (Centre national de la recherche scientifique, 1985, p. 797). Des noms pour *miette* ont cependant survécu comme auxiliaire de négation dans des autres langues romanes, y compris dans certains dialectes de l'italien (3) (Ledgeway, 2019).

- (3) *La sua miè la cuzina minga el risot*
 la son femme elle cuisine NEG'miette' le risotto
 'sa femme, elle ne fait pas le risotto' (Milan)

5.2 *ne pas*

D'après *Le bon usage*, *ne...pas* est la construction standard de la négation dans la langue moderne (Grevisse, 2008, p. 1277). Mais elle ne l'était pas toujours. Nos premiers exemples de la négation composée sont tirés de la *Chanson de Roland* et seulement deux (15 %) de ces exemples sont avec *ne...pas*. Ils sont construits avec *aller* et *blâmer*.

- (4) a. *Vos n' irez pas uan de mei si luign.*
 vous NEG₁ irez NEG₂ maintenant de moi si loin
 'Maintenant, vous n'irez pas si loin de moi' (roland, v. 250)
- b. *De l' algalifes nel devez pas blasmer,*
 De le calife NEG₁=le devez NEG₂ blâmer
 'Vous ne devez pas le blâmer pour le calife' (roland, v. 681)

Certains ont affirmé qu'à l'origine, *pas* s'employait avec des verbes de mouvement (Jespersen, 1917, p. 16; Togeby, 1979, p. 211). Cependant, seulement un des deux exemples de

1. *Un balcon en forêt* par Julien Gracq
 2. *Le lis et le lion* par Maurice Druon

la *Chanson de Roland* est construit avec un verbe de mouvement (4a). De plus, *mie* est aussi employé avec plusieurs verbes de mouvement dans ce texte, voir Table 5.2. Dans la Table 5.3, nous montrons tous les verbes employés avec *pas* dans nos textes. Seulement huit (10,2 %) de nos 77 exemples de *pas* sont construits avec des verbes de mouvement. Comme c'est le cas avec *mie*, nous trouvons peu de traces de l'emploi d'origine proposé par Togeby.

- (5) a. *qui n' alerent pas lors avecques luy*
 qui NEG₁ allèrent NEG₂ alors avec lui
 qui n'allèrent alors pas avec lui' (grchron_j2c5, p. 32)
- b. *Ne plorés pas sur moy, mais plorés sur vous et sur vos enfens.*
 NEG₁ pleurez NEG₂ sur moi mais pleurez sur vous et sur vos enfants
 'ne pleurez pas pour moi, mais pour vous et vos enfants' (anglure, p. 14)
- c. *car je ne croy pas que de douze cens hommes d' armes ou envyron qu' ilz*
 car je NEG₁ crois NEG₂ que de douze cent hommes de armes ou environ que ils
estoint
 étaient
 'car je ne crois pas qu'ils étaient 1200 soldats, ou environ cela' (commyn1, p. 27)

Textes	Verbes
<i>Chanson de Roland</i>	aler, blamer
<i>Roman de la Rose</i>	avoir, blamer, creire/croire, cuidier, defaillir, demander, demander, deviner, dire, estre, faillir, quitter, savoir, vivre, vouloir
<i>Chroniques des règnes de Jean II et de Charles V (1364-1380)</i>	aler, avoir, estre, faire, tenir
<i>Récit du voyage en Terre Sainte</i>	aler, escrire, estre, partir, plorer, retourner, venir, veoir
<i>Roman de Jean de Paris</i>	entendre, estre, oblier, prendre, trover, venir
<i>Mémoires</i>	armer, avoir, conoistre, creire/croire, estre d'avis, nomer, sembler, tenir, trover, venir

TABLE 5.3 – Verbes avec *pas*

Il y a très peu de négation composée construite avec *pas* dans la *Chanson de Roland*, et aucun exemple dans *Aucassin et Nicolette*. Mais 72 % des exemples de négation composée dans le *Roman de la Rose* sont construits avec *pas*. Dans les deux dernières périodes, environ 1400 et 1500, le taux baisse, en même temps que *point* commence à gagner du terrain (voir Figure 5.1). Le taux est à 56 % en 1400 et 58 % en 1500. *Pas* était alors la deuxième vague d'auxiliaires et *point* la troisième.

- (6) a. *qui ne veulent pas estre ençaintes*
 qui NEG₁ veulent NEG₂ être enceintes
 'qui ne veulent pas être enceintes' (rosem1, v. 4522)
- b. *mais ilz ne pristrent pas le chastel*
 mais ils NEG₁ prissent ? NEG₂ le château
 'mais ils ne prissent ? pas le château fort' (grchron_j2c5, p. 45)
- c. *qu' elle ne prenoit pas plaisir au mariage.*
 que elle NEG₁ prenait NEG₂ plaisir au mariage
 'qu' elle ne prenait pas plaisir au mariage.' (jehpar, p. 20)

5.3 *ne point*

Dans cette étude, nous avons choisi d'exclure les exemples dont le deuxième élément est précédé d'un article. Car dans ces cas, l'élément garde sa valeur de nom. Selon Ménard, *point* est l'auxiliaire qui garde sa valeur de nom le plus longtemps. Selon lui, *point* est un nom quand, en ancien français, il est suivi de *de* ou précédé d'*en* dans des phrases qui en français moderne sont construites sans *de* ou *en* (Ménard, 1973, p. 252-253). Nous avons au total 40 exemples construits avec *point*, dont 12 contiennent *de* (11 exemples) ou *en* (un exemple).

- (7) a. *et que ce soient gens mal montéz qui n' ayent point de regret à perdre leurs chevaulx*
 et que ce soient gens mal montés qui NEG₁ aient NEG₂ de regret à perdre leurs chevaux'
 'et que soient des gens mal montés qui n'aient pas de regret pour perdre leurs chevaux' (commyn1, p. 26)
- b. *que l' en n' y vould point entendre pour le Roy*
 que le en NEG₁ y veut NEG₂ entendre pour le roi
 'qu'on ne le veut pas entendre pour le Roi' (grchron_j2c5, p. 42)

Nos exemples gardent *de* ou *en* dans leur traduction en français moderne. Nous les gardons par conséquent dans nos exemples de *point*.

L'emploi de *point* en négation composée arrive plus tard que ceux de *pas* et *mie*. Nous n'avons aucun exemple de *point* de nos deux premiers textes de négation composée : la *Chanson de Roland* et *Aucassin et Nicolette*. Les trois premiers exemples de *point* sont tirés du *Roman de la Rose*. Le taux de négation composée avec *point* est à 9 % pour ce texte. Dans nos deux dernières périodes, le taux monte et atteint 35 % puis 42 % (voir Figure 5.1). Nous venons de montrer qu'au cours du XIII^e siècle, *pas* remplace *mie* comme auxiliaire de négation

standard. Dans le *Roman de la Rose* 72 % des exemples de négation composée sont construits avec *pas*. Pourquoi apparaît *point* comme une troisième option ? Afin de savoir si cet auxiliaire s'attachait aux verbes spécifiques, nous avons étudié les verbes employés avec *point*.

Textes	Verbes
<i>Le Roman de la Rose</i>	aidier, avoir, estre
<i>Chroniques des règnes de Jean II et de Charles V (1364-1380)</i>	amer, consentir, entendre, estre, mesfaire, resister
<i>Récit du voyage en Terre Sainte</i>	avoir, bevre, esmeltir, estre, faire, finer, laissier
<i>Mémoires</i>	arester, atendre, avoir, cuidier, departir, estre, faire, mentir, tenir, trover, venir

TABLE 5.4 – Verbes avec *point*

Nos premiers exemples de *point* sont dans des phrases construits avec *aidier*, *avoir* et *être*. Ces exemples sont du *Roman de la Rose*. Dans ce texte, *avoir* et *être* sont aussi employés avec *pas* et *mie* (voir Table 5.2 et Table 5.3). Il en découle qu'il n'y avait pas de verbes spécifiques qui provoquaient l'apparition de *point*.

5.4 D'autres auxiliaires

5.4.1 *ne nient*

Plusieurs sources citent *nient* comme un synonyme de *rien* (Foulet, 1930, p. 259, 278; Marchello-Nizia, 1979, p. 245-246; Moignet, 1973, p. 280). Menard ajoute pourtant la signification *pas du tout* (Ménard, 1973, p. 258), et *Le bon usage* ajoute la signification *pas* (Grevisse, 2008, p. 973). Nous n'avons trouvé que deux exemples de *nient* en négation composée.

- (8) a. *Il l' aiment tant ne li faldrunt nient*
 Il le aimer tant NEG₁ li manqueront NEG₂
 'ils l'aiment tant qu'il ne le trahiront pas' (roland, v. 397)
- b. *Jo ne vus aim nient*
 Je NEG₁ vous aime NEG₂
 'je ne vous aime pas' (roland, v. 306)

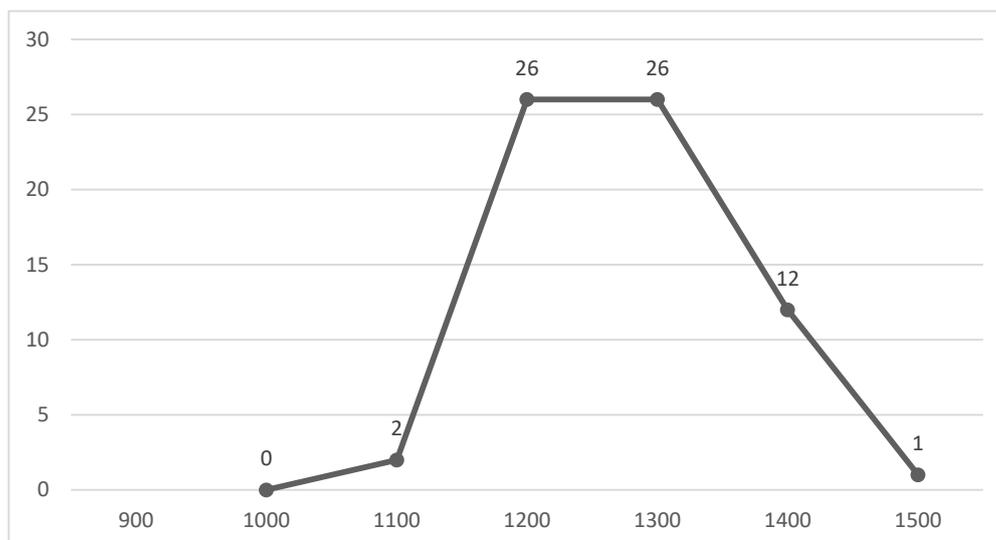
Le premier exemple (8a) se traduit en français moderne par *rien* et nous ne le gardons pas pour nos statistiques. Le deuxième (8b) peut par contre être traduit par *pas* ou *pas du tout*, et nous le gardons. L'emploi de *nient* a survécu dans le wallon, le picard et le français régional de la Belgique mais non pas dans le français standard (Grevisse, 2008, p. 973).

5.4.2 *ne goutte*

Goute 'goutte' a survécu dans la langue moderne seulement dans quelques expressions comme *n'y voir goutte* selon Foulet (1930, p. 272). *Le bon usage* le note comme synonyme de *rien* et limite son emploi aux verbes *voir*, *entendre* et *comprendre* (Grevisse, 2008, 1278). Selon Moignet, l'usage de *goute* est en français moderne limité au champ sémantique de la vision, mais s'employait avec des autres verbes en ancien français (Moignet, 1973, p. 277). Nos données ne nous ont fourni aucun exemple construit avec *goute*. Pour avoir une idée de l'emploi de *goute* en ancien français, nous avons fait une recherche de *goute* dans toute la BFM2016. L'enquête nous a donné 67 exemples.

- (9) a. *ne a celui qui est si sourd qu' il n' oit goutte*
 ni à celui qui est si sourd que il NEG₁ entend NEG₂
 'ni à celui qui est si sourd que il n'entend rien' (beauma1, p. 262)
- b. *car tu ne verras goutte jusqu' a cele hore que li chevaliers que tu demandes*
 car tu NEG₁ verras NEG₂ jusque à cette heure que le chevalier que tu demandes
te vendra veoir
 te viendra voir
 'car tu ne verras rien jusqu'au moment où le chevalier que tu as demandé, viendra
 te voir' (qgraal_cm, p. 180a)
- c. *que onques le mau tens ne les greva ne n' orent goutte de pluie*
 que jamais le mauvais temps ni les greva ni NEG₁ auront NEG₂/COD de pluie
 'car ils ne sont jamais affectés par le mauvais temps et ils n'ont pas eu une goutte
 de pluie' (SGenPr1, p. 38)

Un grand nombre de ces exemples ne sont pas pertinents pour cette étude, car nous avons choisi d'ignorer les exemples dont l'auxiliaire est traduit par *rien* en français moderne (9b) et (9a). Nous avons aussi trouvé des exemples comme (9c), où *goute* peut être analysé comme un auxiliaire de négation totale, ou bien un complément d'objet direct. Le taux d'exemples de *goute* est très bas. Dans toute la BFM2016, nous avons trouvé 54 exemples de *goute*, tandis qu'une enquête de *mie* en donne 4560. La plupart des exemples sont tirés des textes du XII^e, du XIII^e et du XIV^e siècle. Le nombre d'exemples de *goute* au cours de la période est montré dans la Table 5.2.

FIGURE 5.2 – Nombre d'exemples avec *goute* dans la BFM2016

Goute atteint son sommet entre 1200 et 1300 et s'emploie très peu vers 1500. Comme *goute* s'emploie aujourd'hui avec des verbes spécifiques, nous avons regardé avec quels verbes il s'employait en ancien français.

Période	Verbes
1100	dormir
1200	reaindre, retorner, reveoir, tenir, veoir,
1300	avoir, cheoir, espandre, estre, oir, remettre, veoir
1400	avoir, veoir
1500	veoir

TABLE 5.5 – Verbes avec *point*

Voir est le plus fréquent avec *goute*, 74 % de nos exemples sont construits avec *voir*. 8 % des exemples sont avec *oir* 'entendre'. Il ressort de cette analyse que *goute* s'employait avec un petit nombre de verbes même en ancien français et en moyen français.

5.4.3 *ne mot*

En ancien français, nous trouvons aussi *mot* dans des constructions négatives avec *ne*.

- (10) *nus n' i oseroit mot soner*
 nous NEG₁ il oserait MOT sonner
 'Il n'oserait pas nous sonner même un mot' (roseml, v. 7865)

Mot s'employait avec des verbes spécifiques en ancien français, comme *dire* et *sonner*, et est par conséquent différent de *pas*, *mie* et *point* (Moignet, 1973, p. 277). Ces derniers sont

selon Foulet des auxiliaires qui s'employaient avec des verbes sans une sémantique spécifique. Mais *mot* garde une nuance qualitative (Foulet, 1930, p. 283). *Le bon usage* considère *mot* comme un synonyme de *rien* et limite son usage aux verbes comme *dire* et *sonner* (Grevisse, 2008, p. 1278). Nous avons trouvé huit exemples de *ne ... mot* dans nos données. En raison de son statut différent des auxiliaires de négation, nous n'avons pas inclus *mot* dans notre étude.

5.5 Auxiliaires de négation préverbaux

Dans nos textes, nous trouvons des exemples de la négation composée où l'auxiliaire est préverbal et l'ordre des éléments de négation est inversé.

- (11) a. *mes qu' ele pas ne le demant*
 mais que elle NEG₂ NEG₁ le demande
 'mais qu'elle ne le demande pas' (rosem1, v. 4553)
- b. *Carles se dort, mie ne s' esveillat*
 Charles se dort, NEG₂ NEG₁ se éveilla
 'Charles dort, il ne s'est pas réveillé' (roland, v. 736)
- c. *et point n' estoit bruslez*
 et NEG₂ NEG₁ était brûlé
 'et il n'était pas brûlé' (anglure, p. 47)

Nos textes nous ont fourni neuf exemples de ce type :

Texte	<i>Pas</i>	<i>Mie</i>	<i>Point</i>
<i>Chanson de Roland</i>	0	1	0
<i>Roman de la Rose</i>	1	0	3
<i>Récit du voyage en Terre Sainte</i>	0	0	4

TABLE 5.6 – Occurrences de *pas ne*, *mie ne* et *point ne*

Pas, *mie* et *point* peuvent être placés devant le *ne* pour des raisons métriques dans les textes en vers (Ménard, 1973, p. 252; Togeby, 1979, p. 212). *Le bon usage* ne limite pas cet usage aux textes en vers, mais le marque comme archaïque (Grevisse, 2008, p. 1285). Cinq de nos exemples sont tirés des textes en vers, mais le *Récit du voyage en Terre Sainte* est en prose. En analysant les données fournies par une enquête de *pas ne*, *mie ne* et *point ne* dans la BFM2016, nous avons noté que cette inversion est assez fréquente dans les phrases relatives. Des 695 exemples, 66 sont après *qui* et 97 après *que*. Il aurait été intéressant de faire une analyse plus approfondie sur la relation entre les relatives et l'inversion de la négation, mais je laisse la question pour des projets de recherche ultérieurs.

Les adverbes *ja* 'plus'/'jamais/déjà', *onques/onc* 'jamais', *mais* 'plus'/'jamais'/'plus jamais', *gaires* 'guerre' et *plus* peuvent aussi tous être placés devant *ne* en ancien français (Ménard, 1973, p. 253-255).

5.6 Bilan

Dans ce chapitre, nous avons d'abord montré que les différents auxiliaires de négation arrivent par vagues. *Mie* est le premier à arriver, puis *pas* et enfin *point*. *Mie* était au plus populaire entre 1100 et 1200. *Pas* avait presque remplacé *mie* vers 1300. *Point* commençait à gagner du terrain vers 1400. Nous n'avons pas trouvé de lien sémantique fort entre le verbe et l'auxiliaire.

Ensuite, nous avons traité les autres auxiliaires de négation employés en ancien et moyen français, y compris *nient*, *goute* et *mot*. Pour *nient*, nous n'avons trouvé qu'un exemple dans nos données. Comme aujourd'hui, *goute* s'employait principalement avec *voir* mais pas exclusivement. *Mot* avait une connexion sémantique encore plus forte avec le verbe et s'employait qu'avec des verbes spécifiques comme *dire* et *sonner*. Enfin, nous avons brièvement traité nos exemples avec les éléments de négations inversées et prévebales. Cette inversion se faisait souvent pour des raisons métriques.

6 | Conclusion

L'objectif principal de ce mémoire était d'étudier les différentes étapes du cycle de Jespersen dans la langue française et le passage d'un système de négation à un autre. Nous nous sommes fondée sur des exemples tirés d'un petit nombre de textes, provenant du corpus de la *Base de français médiéval*.

Nos résultats principaux sont (1) la découverte d'un stade intermédiaire entre la forme *non* et la standardisation de la forme *ne* où la réduction de *non* se faisait devant des clitiques et non pas devant des consonnes en général, (2) la négation simple était toujours en bon usage au XVI^e siècle, (3) l'arrivée des auxiliaires par vagues et (4) l'absence de traces d'un lien sémantique entre les verbes et la création des auxiliaires de négation.

Premièrement, nous avons montré qu'il existe un stade intermédiaire entre *non* et *ne*. Selon Togeby, le mot d'origine latin *non* se réduisait en *nen* devant une voyelle et *ne* devant une consonne en ancien français. Puis la forme réduite *ne* a été renforcée par les auxiliaires de négation (Togeby, 1979, p. 210-211). Nous n'avons rien trouvé de plus sur la période avant l'apparition des auxiliaires de négation. Nous avons cependant montré que *non* se réduisait d'abord en *no*, puis en *ne*. Les grammaires de l'ancien français citées dans notre étude ne mentionnent pas cette forme intermédiaire : *no*. La réduction en *no* se faisait à l'origine devant des clitiques selon nos données. Ceci est nouveau par rapport aux grammaires qui affirment que *non* se réduisait devant des consonnes en général.

Deuxièmement, la négation simple n'a pas remplacé la négation composée avant le XVI^e siècle. La négation simple reste une alternative populaire pendant toute la période de l'ancien français et une bonne partie du moyen français. Le taux d'usage de la négation composée n'est qu'à 34 % en 1500 (voir Table 6.1. Cette table compte tous nos exemples). Dans le paragraphe 3.1, nous avons discuté s'il fallait inclure les exemples du *Roman de Jean de Paris* et les exemples qui peuvent se construire sans un auxiliaire de négation en français moderne. En enlevant ces exemples problématiques, nous arrivons à un taux de 54 % de la négation composée. L'usage de la négation simple était alors tombé à environ 50 % vers 1500.

Troisièmement, nous avons montré que les auxiliaires *pas*, *point* et *mie* n'arrivaient pas tous en même temps, mais plutôt par vagues. Dans notre corpus, *mie* était principalement en usage entre 1100 et 1300. Il atteignait son pic dans *Aucassin et Nicolette* (v. 1200) où il s'employait dans 18 % des exemples de négation. *Pas* remplaçait plus ou moins *mie* et, dans le *Roman de la Rose*, 18 % des exemples de négation sont construits avec *pas*. *Point* arrivait en force cent ans plus tard après *pas*, mais, dans notre dernière période, ils deviennent presque aussi populaires. Nous n'avons pas trouvé d'indices qui indiquent que *pas* devrait devenir l'auxiliaire de négation standard aujourd'hui.

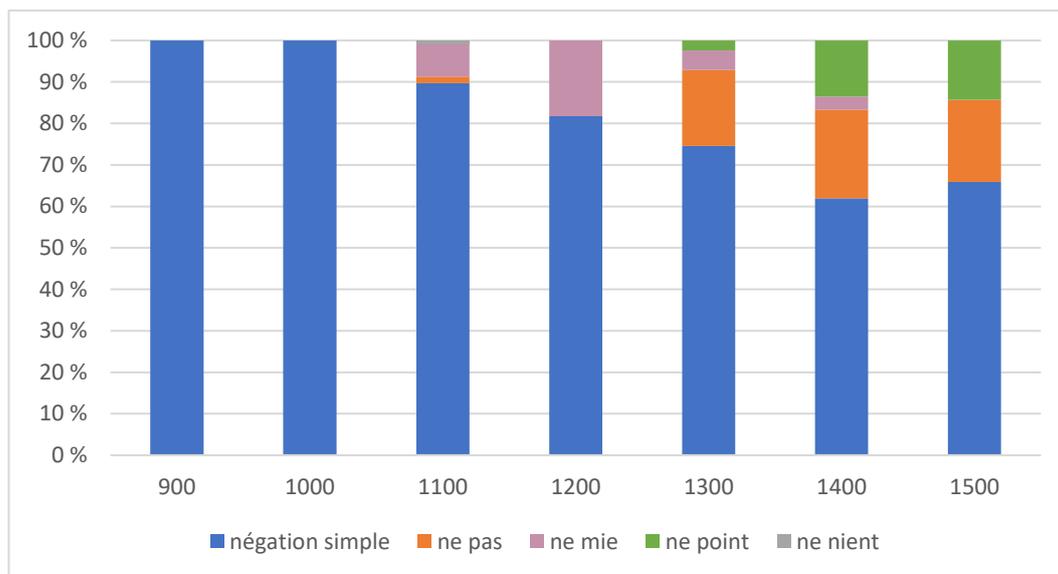


FIGURE 6.1 – Pourcentages selon les types de négation

Finalement, d'après Togeby, *mie* s'employait à l'origine avec *manger* et *pas* avec des verbes de mouvement (Togeby, 1979, p. 211). Notre troisième résultat significatif est que nous avons trouvé très peu de traces d'une connexion sémantique entre le verbe et l'auxiliaire dans nos données. Aucun de nos exemples de *mie* sont construits avec *manger*. Seulement 10 % de nos exemples de *pas* sont construits avec des verbes de mouvement.

Et maintenant, où aller? En premier lieu, cette étude pourrait bénéficier d'une plus large sélection de textes et de plus d'exemples par texte. Il aurait été plus facile de déterminer l'importance des résultats avec un plus large ensemble de données. Par exemple, le *Roman de Jean de Paris* est-il vraiment représentatif de la langue en 1500. Nous avons aussi considéré si *mie* est un élément dialectal alors une recherche élargie permettrait de vérifier cette hypothèse. Il aurait aussi été intéressant d'inclure des exemples jusqu'à la langue moderne afin d'étudier comment *pas* est devenu l'auxiliaire standard en lieu et place de *point*.

En second lieu, le travail peut être prolongé par une analyse plus qualitative des données. Y-a-t-il des explications syntaxiques de l'usage des auxiliaires? Y-a-t-il un lien entre l'emploi de la négation composée et le temps ou le mode du verbe en ancien français? L'inversion des éléments de la négation, est-elle plus fréquente dans des phrases relatives? Ces questions peuvent faire l'objet de recherches futures.

A | Le corpus

Nous nous sommes servis de la *Base de français médiéval 2016* (Guillot et al., 2017), un corpus maintenu par l'École normale supérieure de Lyon. Cette base se trouve sur internet, sous l'URL : **txm.bfm-corpus.org**. Nous avons choisi 12 textes pour en faire notre corpus. Nos données ont été téléchargées du site internet en janvier 2019. Après cette date, la base a été mise à jour et 17 textes y ont été ajoutés. L'ancienne version de la base reste sur le site jusqu'au 31 décembre 2019. Toutes les informations présentées dans la Table A.2 concernant les textes choisis proviennent de la BFM2016. De plus, nous avons quelques exemples tirés des textes de la BFM2016 hors de notre sélection. Les noms de ces textes et leurs identifiant se trouvent ci-dessus (Table A.1).

Nom du corpus : *La Base de français médiéval 2016*
Responsable du corpus : École normale supérieure de Lyon.
URL : **txm.bfm-corpus.org**
Date de consultation : janvier 2019

Texte	Identifiant
<i>Coutumes de Beauvaisis</i> par Philippe de Beaumanoir	beuma1
<i>Queste del saint Graal</i>	qgraal_cm
<i>Vie de saint Eustache</i>	SGenPr1

TABLE A.1 – Textes cités hors du corpus du mémoire

Textes	Date de composition	Date du manuscrit	Auteur	Dialecte de l'Auteur	Domaine	Mots	Identifiant
<i>Serments de Strasbourg</i>	842	ca. 1000	anonyme	non défini	juridique	115	strasbBfm
<i>Séquence de sainte Eulalie</i>	ca. 881	ca900	anonyme	non défini	religieux	188	eulaliBfm
<i>Sermon sur Jonas</i>	ca 938-952	ca 1000	anonyme	flandre	religieux	815	JonasP
<i>Passion de Jésus-Christ ou Passion de Clermont</i>	ca 1000	ca 1000	anonyme	franco-occitan	religieux	2856	passion
<i>Vie de saint Léger</i>	ca 1000	ca 1000	anonyme	franco-occitan	religieux	1400	slethgier
<i>Chanson de Roland</i>	1100	ca 1200	anonyme	normand	littéraire	29312	roland
<i>Aucassin et Nicolette</i>	ca. 1200	ca. 1300	anonyme	picard	littéraire	10009	aucassin
<i>Roman de la Rose</i>	1269-1278	ca 12.85	Jean de Meun	non défini	didactique	25324	rosem1
<i>Chroniques des règnes de Jean II et de Charles V (1364-1380)</i>	ca 1381	ca1381	anonyme	non défini	historique	12653	grchron_j2c5
<i>Récit du voyage en Terre Sainte</i>	ca 1398	ca1500	Ogier d'Anglure	champe-nois	littéraire	25055	anglure
<i>Roman de Jean de Paris</i>	1494	16e s.	anonyme	non défini	littéraire	25123	jehpar
<i>Mémoires</i>	ca. 1490-1505	ca 1500	Philippe de Comynes	ouest	historique	22793	commyn1

TABLE A.2 – Les textes

B | Textes cités

Aucassin et Nicolette, édité par Mario Roques, Paris, Champion, 1929. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/aucassin>. Dernière révision le 2018-10-19.

Chanson de Roland, édité par Gérard Moignet, Paris, Bordas, 1972. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/roland>. Dernière révision le 2006-06-30.

Chroniques des règnes de Jean II et de Charles V (1364-1380), édité par Roland Delachenal, Paris, H. Laurens, 1916. Publié en ligne par la Base de français médiéval, http://catalog.bfm-corpus.org/grchron_j2c5. Dernière révision le 2013-05-23.

Jean de Meun, *Roman de la Rose*, édité par Félix Lecoy, Paris, Champion, 1965. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/rosem1>. Dernière révision le 2013-02-21.

Ogier d'Anglure, *Récit du voyage en Terre Sainte*, édité par François Bonnardot et Auguste Longnon, Paris, Firmin-Didot, 1878. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/anglure>. Dernière révision le 2005-03-30.

Passion de Jésus-Christ ou Passion de Clermont, édité par D'Arco Silvio Avalle, Milano, Riccardo Ricciardi, 1962. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/passion>. Dernière révision le 2012-06-14.

Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis (volume 1)*, édité par Amédée Salmon, Paris, Picard, 1899. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/beauma1>. Dernière révision le 2012-06-07.

Philippe de Commynes, *Mémoires*, édité par Joseph Calmette, Paris, Belles Lettres, 1924. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/commyn1>. Dernière révision le 2016-04-21.

Queste del saint Graal, édité par Christiane Marchello-Nizia et Alexei Lavrentiev, Lyon, ENS de Lyon, 2019. Publié en ligne par la Base de français médiéval, http://catalog.bfm-corpus.org/qgraal_cm. Dernière révision le 2018-11-30.

Roman de Jean de Paris, édité par Edith Wickersheimer, Paris, Champion, 1923. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/jehpar>. Dernière révision le 2000-06-30.

Séquence de sainte Eulalie, édité par Céline Guillot-Barbance, Tom Rainsford et Alexei Lavrentiev, Lyon, Équipe BFM, 2014. Publié en ligne par l'ENS de Lyon dans la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/eulali>. Dernière révision le 31-7-2014

Serments de Strasbourg, édité par Alexei Lavrentiev, Tom Rainsford et Céline Guillot-Barbance, Lyon, Équipe BFM, 2014. Publié en ligne par l'ENS de Lyon dans la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/strasb>. Dernière révision le 31-7-2014

Sermon sur Jonas, édité par Guy de Poerck, Gent, Romanica Gandensia, 1956. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/jonas>. Dernière révision le 2009-06-19.

Vie de sainte Geneviève (version I), édité par Anders Bengtsson, Stockholm, Almqvist och Wiksell, 2006. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/SGenPr1>. Dernière révision le 2016-05-30.

Vie de saint Léger, édité par D'Arco Silvio Avalle, Pavia, Tipografia del libro, 1967. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <http://catalog.bfm-corpus.org/slethgier>. Dernière révision le 2012-10-12.

Bibliographie

- Ayres-Bennett, W. (1996). *A history of the French language through texts*. Londres : Routledge.
- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- Centre national de la recherche scientifique. (1985). *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du xix^e et du xx^e siècle (1789–1960) : Tome 11 : Lot–Natalité* (Vol. 11). Paris : Gallimard.
- Centre national de la recherche scientifique. (1988). *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du xix^e et du xx^e siècle (1789–1960) : Tome 13 : Pénible–Ptarmigan* (Vol. 13). Paris : Gallimard.
- Foulet, L. (1930). *Petite syntaxe de l'ancien français* (3^e éd.). Paris : Champion.
- Grevisse, M. (2008). *Le bon usage : grammaire française* (14^e éd. éd.). Paris : De Boeck.
- Guillot, C., Heiden, S., & Lavrentiev, A. (2017, décembre). Base de français médiéval : une base de référence de sources médiévales ouverte et libre au service de la communauté scientifique. *Diachroniques. Revue de Linguistique française diachronique*(7), 168-184. Consulté sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01809581>
- Hansen, M.-B. M. (2018). The expression of clause negation: from latin to early french. In A. Carlier & C. Guillot-Barbance (Eds.), *Latin tardif - ancien français. Continuités et ruptures* (pp. 269–297). Berlin : De Gruyter.
- Helland, H. P. (2006). *Ny fransk grammatikk: morfologi, syntaks og semantikk*. Oslo : Universitetsforlaget.
- Hopper, P. J., & Traugott, E. C. (2003). *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Jespersen, O. (1917). *Negation in english and other languages*. Copenhague : Høst.
- Larrivée, P. (2011). The role of pragmatics in grammatical change: the case of French preverbal non. *Journal of Pragmatics*, 43(7), 1987-1996.
- Larrivée, P. (2017). Negation and polarity. In A. Dufter & E. Stark (Eds.), *Manual of romance morphosyntax and syntax* (p. 449-471). Berlin : De Gruyter.
- Ledgeway, A. (2019). The north-south divide : Functional categories and parameters. In *A comparative perspective on the languages of the veneto*. (Conference à St Catherine's College, Univeristy of Oxford, 4–5 avril 2019)
- Marchello-Nizia, C. (1979). *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris : Bordas.
- Meigret, L. (1550). *Le trepté de la grammere françoëze*. Paris : C. Wéchel. Consulté sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8624665r>

- Ménard, P. (1973). *Syntaxe de l'ancien français* (Nouvelle éd.). Bordeaux : Sobodi.
- Moignet, G. (1973). *Grammaire de l'ancien français : morphologie - syntaxe*. Paris : Klincksieck.
- Raynaud de Lage, G. (1993). *Introduction à l'ancien français*. Paris : Sedes. (2. éd., revue et corrigé par Geneviève Hasenohr.)
- Togoby, K. (1979). *Précis historique de grammaire française*. Copenhague : Akademisk Forlag.
- van Gelderen, E. (2008). Negative cycles. *Linguistic Typology*, 12(2), 195–243.
- von Wartburg, W. (1993). *Evolution et structure de la langue française* (12^e éd.). Tübingen : Editions A. Francke.